

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

cnrs
édipasser les frontières

www.cnrs.fr

N°5

MAI 2016

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Mai 2016
ISSN 1148-4853

Table des matières

02. L'organisation générale du CNRS

02.03 Le conseil d'administration

02.03.05 Approbation de certaines décisions du conseil d'administration

- Procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 25 mars 2016 - 25/03/2016 - -
PV161095DAJ

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.04. DR4

07.01.04.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Bocar KONATE aux fonctions d'assistant de prévention au sein
de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés - 09/05/2016 - - DEC161027DR04

- Décision portant nomination de Mme Claire CENAC aux fonctions d'assistant de prévention au sein
de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique - 09/05/2016 - -
DEC161026DR04

- Décision portant nomination de M. Andrea CUCCA aux fonctions d'assistant de prévention au sein
de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés - 09/05/2016 - - DEC161025DR04

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Myriam COUSSEAU, assistant de prévention (AP)
au sein de l'unité UMS3504 intitulée AMAGEN - 02/05/2016 - - DEC161008DR04

- Décision portant nomination de Monsieur Laurent Verstraete aux fonctions de directeur adjoint par
intérim de l'unité mixte de recherche n° UMR8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS)
- 28/04/2016 - - DEC160961INSU

- Décision portant nomination de Monsieur Yvan Six, aux fonctions de chargé de sécurité des
systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique -
14/03/2016 - - DEC160667DR04

- Décision portant nomination de Monsieur Christophe Mathulik, aux fonctions de chargé de sécurité
des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7231 intitulée Propagation des ondes : étude
mathématique et simulation - 14/03/2016 - - DEC160670DR04

- Décision portant renouvellement de nomination de Mme Tatiana TIMTCHENKO aux fonctions de
personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de Biologie Intégrative de la
Cellule - 17/05/2016 - - DEC161037DR04

- Décision portant nomination de M. THOMINE Sébastien aux fonctions de chargé de mission -
27/05/2016 - - DEC160879INSB

- Décision portant cessation de fonctions de M. Faycal Azaiez et nomination de M. Bruno Espagnon,
directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR8608 intitulée Institut de Physique
Nucléaire d'Orsay. - 03/05/2016 - - DEC160869IN2P3

- Décision portant nomination de Mme Dominique Marchand-Cealy aux fonctions de chargé de
mission - 27/05/2016 - - DEC160646IN2P3

- Décision portant nomination de Monsieur Jean-Christophe Lambry, aux fonctions de chargé de
sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7645 intitulée Laboratoire d'optique et
biosciences - 14/03/2016 - - DEC160663DR04

- Décision portant nomination de Monsieur Daniel Guy, aux fonctions de chargé de sécurité des
systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique -
14/03/2016 - - DEC160665DR04

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Anne-Christine Macherey, directrice
de l'unité propre de service UPS831 intitulée Prévention du risque chimique - 28/04/2016 - -
DEC160936INC

07.01.05. DR5

07.01.05.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Albert Kaladjian aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR7538 intitulée laboratoire de physique des Lasers. - 23/12/2015 - DEC152902DR05

07.01.05.08. 2016

- Décision portant nomination de M Christophe Pérignon directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR2959 intitulée Groupement de Recherche et d'études en Gestion à HEC-GREDEGHEC - 29/04/2016 - DEC160937INSHS

07.01.06. DR6

07.01.06.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Laurent Larger, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique- Sciences et Technologies (FEMTO-ST) - 31/05/2016 - DEC161083INSIS

07.01.07. DR7

07.01.07.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Sandra Bondran aux fonctions d'adjointe au responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation Rhône Auvergne - 24/03/2016 - DEC160759DR07

- Décision portant nomination de M. Yorrick Payzac aux fonctions d'adjoint au responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne - 24/03/2016 - DEC160763DR07

07.01.08. DR8

07.01.08.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Améziane CHERFOUH aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM. - 24/02/2016 - DEC163147DR08

- Décision portant nomination de Mme Florence SAVIGNY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM. - 18/01/2016 - DEC163148DR08

- Décision portant nomination de M. Marc LE BERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM. - 18/01/2016 - DEC163149DR08

- Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC - 23/02/2016 - DEC160445DR08

- Décision portant nomination de M. Henrique DA MOTA ROCHA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les Archéomatériaux » - IRAMAT - 23/02/2016 - DEC160497DR08

07.01.09. DR10

07.01.09.08. 2016

- Décision portant nomination par intérim de M. Vincent Roucoules aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche (UMR7361) intitulée " Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) " - 30/05/2016 - DEC161084INC

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Pierre Besuelle aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée "Sols, Solides, Structures - Risques (3SR)" - 26/05/2016 - DEC161062INSIS

- Décision portant nomination de Mme Isabelle JOURMARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8191 intitulée SPINTEC - 24/05/2016 - - DEC160950DR11
- Décision portant nomination de Monsieur Grigor KAPOUJYAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160906DR11
- Décision portant nomination de Monsieur Jean DUSSAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160904DR11
- Décision portant nomination de Monsieur Jean-Franck PINI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160903DR11
- Décision portant nomination de Madame Gwénaëlle JULIE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160900DR11
- Décision portant nomination de Monsieur Rémy BRUYERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160899DR11
- Décision portant nomination de Monsieur Paul CHOMETON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160897DR11
- Décision portant nomination de Monsieur David BARRAL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR2940 intitulée Institut NEEL - 31/05/2016 - - DEC160896DR11
- Décision portant nomination de Mme Corinne PINEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5588 intitulée LIPHY - 02/06/2016 - - DEC160883DR11
- Décision portant nomination de M. Eric VERNEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR3228 intitulée LNCMI - 24/05/2016 - - DEC160858DR11
- Décision portant nomination de Mme Isabelle BAUSSANNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5063 intitulée DPM - 02/06/2016 - - DEC160809DR11
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Michel Dietrich, directeur par intérim de l'unité mixte de service UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG) - 25/04/2016 - - DEC160711INSU
- Décision portant nomination de Mme Valérie ROUX-MARCHAND aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5104 intitulée VERIMAG - 28/04/2016 - - DEC160129DR11
- Décision portant nomination de M. William REGAIRAZ aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5821 intitulée LPSC - 02/06/2016 - - DEC163089DR11
- Décision portant nomination de Mme Emmanuelle FIORE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5063 intitulée DPM - 24/05/2016 - - DEC163020DR11
- Décision portant nomination de M. Raphaël GALLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5814 intitulée LAPP - 28/04/2016 - - DEC152234DR11
- Décision portant nomination de M. Erwann VINCE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5564 intitulée LTHE - 24/05/2016 - - DEC160826DR11

07.01.11. DR12

07.01.11.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Raphaèle Herbin aux fonctions de directrice, de Mme Anne Pichon aux fonctions de directrice adjointe et de M. Michel Boileau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M).
- 18/12/2015 - - DEC152404INSMI

07.01.11.08. 2016

- Décision portant nomination de M. CREST Marcel aux fonctions de chargé de mission - 27/05/2016 - - DEC161093INSB
- Décision portant nomination de Mme Pascale KELLER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM) - 29/02/2016 - - DEC160528DR12

07.01.12. DR13

07.01.12.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Mama BEN-NOUAR aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5267 intitulée PRAXILING - 25/04/2016 - - DEC160976DR13
- Décision portant nomination de Mme Laura MICHEL aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR5112 intitulée Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine (CEPEL). - 18/05/2016 - - DEC161028INSHS
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Cécile BOUILHAC, agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 30/05/2016 - - DEC161146DR13

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Luc NEGRONI, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets (CBMN) - 08/04/2016 - - DEC160867DR15
- Décision portant nomination de l'équipe de direction du LEGOS (UMR5566) à compter du 01/04/2016 - 25/04/2016 - - DEC160274INSU
- Décision portant nomination de Mme Karine TUPHILE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5200 intitulée Laboratoire de biogenèse membranaire (LBM) - 17/05/2016 - - DEC161073DR15

07.01.16. DR17

07.01.16.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de Madame Sophie SAKKA, chargée de mission - 27/05/2016 - - DEC161089INSIS
- Décision portant nomination de Monsieur Pierre KERVELLA aux fonctions de Directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale n° UMI3386 intitulée « Laboratoire Franco-Chilien d'Astronomie » - 02/05/2016 - - DEC160856INSU
- Décision portant cessation de fonctions de M. Christian Le Bart, directeur, et nomination de M. Nicolas Thély aux fonctions de directeur par intérim de l'USR3549 (MSH Bretagne). - 24/05/2016 - - DEC160975INSHS
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Florence L'Hostis agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer - 05/04/2016 - - DEC160791DR17
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Luis Tito De Morais aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR6539-LEMAR - 06/06/2016 - - DEC161127INEE
- Décision portant nomination de Mme Louise-Anne Cariou aux fonctions de chargée de mission - 27/05/2016 - - DEC161067DR17

07.01.17. DR18

07.01.17.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Emmanuelle BOLL, agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant(e) de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8161 intitulée Mécanisme de la tumorigenèse et des thérapies ciblées - 09/05/2016 - - DEC160973DR18

07.01.19. DR20

07.01.19.08. 2016

- Décision portant nomination de Monsieur Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de service UMS829 intitulée Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer (OOV). - 25/04/2016 - - DEC160933INSU

07.01.20. Administration centrale

07.01.20.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick Netter, conseiller auprès du président du CNRS et de la directrice générale déléguée à la science - 12/05/2016 - - DEC161012DAJ
- Décision portant nomination de M. Jacques Martino aux fonctions de conseiller auprès du Président - 27/04/2016 - - DEC160951DAJ
- Décision de cessation de fonction de Monsieur Yann AUGER, chargé de mission à temps partiel - 04/04/2016 - - DEC160651CNPS

07.01.22. Instituts

07.01.22.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Noël Dimarcq aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP) - 26/04/2016 - - DEC160917DAJ
- Décision portant cessation de fonction de M. Donald Hassler et nomination de M. Marc Ollivier aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR8617 intitulée Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS) - 25/04/2016 - - DEC160847INSU
- Décision portant nomination de M. Jean Arlat aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut des sciences informatiques et de leurs interactions (INS2I) - 27/05/2016 - - DEC161070DAJ

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.02.01.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Alexandre FRANCOIS, directeur de l'unité UMR7107 intitulée Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/05/2016 - - DEC161048DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Cyrille NICAUD, directeur de l'unité UMR8049 intitulée Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/05/2016 - - DEC161076DR01
- Décision portant sur la création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Paris-Villejuif - 18/04/2016 - - DEC160944DR01

07.02.02. DR2

07.02.02.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/04/2016 - - DEC161022DR02

07.02.04. DR4

07.02.04.08. 2016

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8608 intitulée Institut de physique nucléaire d'Orsay - 01/05/2016 - - DEC161069DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Bruno ESPAGNON, directeur de l'unité UMR8608 intitulée Institut de physique nucléaire d'Orsay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/05/2016 - - DEC161068DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Vincent Casse, directeur de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/05/2016 - - DEC161098DR04
- Décision portant délégation de signature à Mireille Regnier, directeur de l'unité UMR7161 intitulée Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/05/2016 - - DEC152696DR04
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique -

23/05/2016 - - DEC161099DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UPS831 intitulée Prévention du risque chimique - 05/05/2016 - - DEC161036DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7161 intitulée Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique - 01/05/2016 - - DEC152697DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Christine MACHEREY, directeur de l'unité UPS831 intitulée Prévention du risque chimique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/05/2016 - - DEC161035DR04

- Décision portant délégation de signature à Marc Ollivier, directeur de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/04/2016 - - DEC161014DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale - 01/04/2016 - - DEC161015DR04

07.02.05. DR5

07.02.05.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Guillaume Puel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT) - 24/05/2016 - - DEC161110DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Damien Durville, directeur par intérim de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/05/2016 - - DEC161106DR05

07.02.07. DR7

07.02.07.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Pascal Bassino, directeur de l'unité UMR5062 intitulée INSTITUT D'ASIE ORIENTALE (I.A.O), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/01/2016 - - DEC160783DR07

- Décision modifiant la décision DEC160544DR07 portant délégation de signature à M. Arnaud Guillin, directeur par intérim de l'unité FR3490 intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2016 - - DEC161119DR07

07.02.08. DR8

07.02.08.08. 2016

- Décision portant délégation de signature consentie à Mme Isabelle COUILLIN, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM. - 18/01/2016 - - DEC163146DR08

07.02.10. DR11

07.02.10.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Nicolas BUCLET, directeur de l'unité UMR5194 intitulée Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 18/05/2016 - - DEC161082DR11

- Décision portant délégation de signature à Michel DIETRICH, directeur par intérim de l'unité UMS832, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/05/2016 - - DEC161038DR11

07.02.11. DR12

07.02.11.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Virginie BLANC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias - 17/05/2016 - - DEC161081DR12

- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7296 intitulée Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes - 31/05/2016 - - DEC161174DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Rachid Bouchakour directeur de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2016 - - DEC160476DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Thomas pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence - 01/02/2016 - - DEC160477DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Nicolas Faucherre, directeur de l'unité UMR7298 intitulée Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 07/04/2016 - - DEC160861DR12

- Décision portant prolongation de la délégation de signature à M. Boris PETRIC, directeur par intérim de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/05/2016 - - DEC161080DR12

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Maljean-Dubois, directrice de l'unité UMR7318 intitulée Droits international, comparé et européen, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 07/04/2016 - - DEC160862DR12

- Décision portant délégation de signature à Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7318 intitulée Droits international, comparé et européen - 07/04/2016 - - DEC160863DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Hamelin, directeur de l'unité UMS3470 intitulée Unité mixte de service Pytheas, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/03/2016 - - DEC160866DR12

07.02.16. DR17

07.02.16.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Vincent Gouëset, directeur de l'unité UMR6590 intitulée Espaces et sociétés par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 13/05/2016 - - DEC161061DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Florian Méhats pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes - 13/05/2016 - - DEC161054DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Aurélien Babarit, directeur du groupement de recherche GDR3763 intitulé Energies marines renouvelables, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 18/05/2016 - - DEC161086DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Aurélien Babarit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) du groupement de recherche GDR3763 intitulé Energies marines renouvelables - 19/05/2016 - - DEC161087DR17

- Décision portant délégation de signature à Jean-Jacques Fourmond pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division technique de l'INSU - 23/05/2016 - - DEC161104DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Bujoli, directeur de l'unité UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 13/05/2016 - - DEC161064DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Bujoli pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation - 13/05/2016 - - DEC161065DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division technique de l'INSU, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/05/2016 - - DEC161103DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Florian Méhats, directeur de l'unité UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/05/2016 - - DEC161053DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Vincent Gouëset pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6590 intitulée Espaces et sociétés - 19/05/2016 - - DEC161063DR17

07.02.18. DR19

07.02.18.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Hermann ROTHARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique - 25/05/2016 - - DEC161109DR19
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Amine CASSIMI, Directeur de l'unité UMR6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 24/05/2016 - - DEC161108DR19

07.02.19. DR20

07.02.19.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles L'Allemain pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV) - 17/05/2016 - - DEC161072DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Noselli, directeur de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/05/2016 - - DEC161071DR20

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.14. DR15

07.03.14.08. 2016

- décision portant modification de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création des UMR, et notamment de l'UMR5319 Passages - 25/04/2016 - - DEC160915INSHS

07.04. Décisions tarifaires

07.04.07. DR7

07.04.07.08. 2016

- Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR6524 intitulée Laboratoire magmas et volcans (LMV) - 23/05/2016 - - DEC161115DR07

07.04.09. DR10

07.04.09.08. 2016

- Décision relative au tarif des prestations de l'unité UMR7242 intitulée Biotechnologie et signalisation cellulaire - 27/05/2016 - - DEC161107DR10

07.06. Autres décisions

07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.06.01.03. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8643 intitulée Laboratoire Spécification et Vérification - 23/05/2016 - - DEC161097DR01

07.06.07. DR7

07.06.07.08. 2016

- Décision modifiant la décision DEC160830DR07 du 4 janvier 2016 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5557 intitulée ECOLOGIE MICROBIENNE (LEM) - 23/05/2016 - - DEC161112DR07
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5305 intitulée BIOLOGIE TISSULAIRE ET INGENIERIE THERAPEUTIQUE - 09/03/2016 - - DEC161131DR07
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5509 intitulée LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES FLUIDES ET D'ACOUSTIQUE (LMFA) - 04/01/2016 - - DEC161143DR07
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3421 intitulée Biologie de Caenorhabditis elegans - 23/05/2016 - - DEC161144DR07
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3760 intitulée Institut de Biologie et Chimie des Protéines (IBCP) - 23/05/2016 - - DEC161145DR07

07.06.09. DR10

07.06.09.08. 2016

- Décision portant sur la modification de la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace - 12/02/2016 - - DEC160314DR10

07.06.10. DR11

07.06.10.08. 2016

- Décision modificative de la décision collective DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des fédérations de recherche - 17/05/2016 - - DEC161007INSB
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8191 intitulée Spintronique et Technologie des Composants (SPINTEC) - 03/05/2016 - - DEC161018DR11
- Décision portant modification de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 02/05/2016 - - DEC160627INSIS
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de la formation de recherche en évolution FRE3748 intitulée Centre de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG) - 24/02/2016 - - DEC160453DR11
- Décision portant création d'une régie de recettes au Laboratoire Souterrain de Modane - 04/04/2016 - - DEC160306DR11
- Acte de nomination du régisseur de la régie de recettes au LSM-UMR6417 - 04/04/2016 - - DEC160835DR11

07.06.11. DR12

07.06.11.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3537 intitulée Centre d'Exploration Fonctionnelle et de Formation - 31/05/2016 - - DEC161177DR12
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS1885 intitulée Maison Asie Pacifique - 31/05/2016 - - DEC161180DR12
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7256 intitulée Information génomique et structurale - 31/05/2016 - - DEC161175DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7299 intitulée Centre Camille Jullian - 31/05/2016 - - DEC161173DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7288 intitulée Institut de biologie du développement de Marseille - 31/05/2016 - - DEC161171DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille - 31/05/2016 - - DEC161161DR12

07.06.12. DR13

07.06.12.08. 2016

- Décision portant modification des sections de rattachement de l'unité mixte de recherche n°UMR5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine (CEPEL) - 07/06/2016 - - DEC161032INSHS

07.06.16. DR17

07.06.16.08. 2016

- Décision portant modification de la décision DEC151308DGDS portant création et renouvellement des groupements de recherche - 02/05/2016 - - DEC160626INSIS

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.08. 2016

- Décision fixant les intitulés des sections de jury d'admissibilité pour les concours de recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du Centre national de la recherche scientifique au titre de l'année 2016. - 07/03/2016 - - DEC160772DRH

- Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2016. - 29/04/2016 - - DEC160908DRH

- Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts au titre des commissions interdisciplinaires, organisés au titre de l'année 2016. - 29/04/2016 - - DEC160909DRH

- Décision de constitution auprès de chacun des instituts du CNRS d'un jury d'admission pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2016. - 29/04/2016 - - DEC160910DRH

- Décision arrêtant la liste des enseignants-chercheurs accueillis en délégation - 27/05/2016 - - DEC161111DRH

07.06.21. Instituts

07.06.21.08. 2016

- Décision fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2016 dans les unités relevant de l'Institut écologie et environnement - 18/05/2016 - - DEC161013INEE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
109^{ème} séance
Vendredi 25 mars 2016

PROCES-VERBAL

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour proposé pour la séance du vendredi 25 mars 2016.

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 3 décembre 2015

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 3 décembre 2015.

3.2 Arrêté des comptes sociaux, des comptes consolidés et affectation du résultat comptable 2015

Comptes sociaux

En application de l'article 193 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, le Conseil d'administration délibère et arrête le compte financier. Il décide ensuite de l'affectation du résultat.

Le Conseil d'administration arrête et approuve à l'unanimité, le compte financier 2015 qui fait apparaître un résultat comptable positif de 8 760 689,99 euros.

Le compte « report à nouveau » présente un solde créditeur au 31 décembre 2015 de 753 203 810,52 euros.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat positif de 8 760 689,99 euros au compte « report à nouveau ».

Comptes consolidés

En application de l'article 13 de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 relative

aux comptes consolidés modifié par l'article 136-1 de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière, le conseil d'administration arrête, à l'unanimité, les comptes consolidés du groupe CNRS, sur la base du périmètre de consolidation défini par délibération du conseil d'administration du 3 décembre 2009, à savoir :

- Entités sous contrôle exclusif
 - CNRS éditions SA
 - FIST SA

- Entités sous contrôle conjoint
 - La société civile Synchrotron Soleil
 - Le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL)
 - L'Observatoire Européen Gravitationnel (EGO)
 - L'Institut de Radio-Astronomie Millimétrique (IRAM)
 - Le Canada France Hawaï Télescope Corporation (CFHTC)
 - Le Centre Européen de Recherche en Biologie et en Médecine (CERBM)

- Entité sous influence notable
 - Le GIP RENATER

3.3 Budget rectificatif n°1 2016

Le conseil d'administration approuve par 16 voix pour et 2 abstentions, le projet de budget rectificatif n°1 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2016 à **3.765.757.518 € en autorisations d'engagement (AE), 3.794.256.663 € en crédits de paiement (CP) et 3.401.827.209 € en recettes.**

Ces montants sont ventilés comme suit en dépenses :

- . **3.188.169.288 € en AE et 3.230.447.127 € en CP** sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- . **198.066.708 € en AE et 206.052.482 € en CP** sur le deuxième agrégat : actions communes ;
- . **379.521.522 € en AE et 357.757.054 € en CP** sur le troisième agrégat : fonctions support.

Les dépenses de personnel limitatives sont arrêtées à 2.142.156.261 €.

4.1 Arrêtés relatifs aux missions nationales de l'IN2P3 et de l'INSU

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité, le projet d'arrêté relatif à l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique tel qu'il lui a été présenté en séance.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité, le projet d'arrêté relatif à l'institut national des sciences de l'univers du Centre national de la recherche scientifique tel qu'il lui a été présenté en séance.

4.2 Création du fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré

Le Conseil d'administration approuve par 16 voix pour et 2 abstentions, la participation du CNRS au fonds de dotation de l'Institut Henri Poincaré et en adopte les statuts.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

5.1 Nomination au comité d'éthique

Le Conseil d'administration propose à l'unanimité la nomination de Monsieur Rémy Mosseri au comité d'éthique en remplacement de Monsieur Roger Maynard pour la durée du mandat restant à courir.

5.2 Approbation de la convention d'occupation du Campus Condorcet

Le Conseil d'administration approuve par 14 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, la convention d'occupation relative au site d'Aubervilliers du Campus Condorcet.

Le Conseil d'administration autorise le Président à réaliser toute démarche et à signer tout acte en vue de l'application de la présente délibération.

5.3. Attribution de concessions de logements

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 décembre 2015 fixant la liste de fonctions des établissements publics (organismes de recherche) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prévues à l'article R 2124-65 du Code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service, le Conseil d'administration donne, à l'unanimité, son accord pour l'attribution de 22 concessions de logement, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Fait à Paris, le 25 mars 2016

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

109^{ème} Séance

Vendredi 25 mars 2016

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

M. Roger GENET

M. Guillaume
MICHALOUX

M. François COURAUD

Mme Christine
MUSSELIN

Mme Hélène ROCHE

Mme Marie-Noëlle
SEMERIA

M. Bernard DAUGERAS

M. Patrick MONFORT

M. Olivier DELABROY

M. Serge GOLDSTEIN-

DESROCHES

M. Christophe
BLONDEL

M. Yannick BOURLES

Mme Josiane TACK

M. Georges DEPEYROT

Sont absents :

M. Pierre MUTZENHARDT (pouvoir à F. COURAUD)

Mme Agnès PAILLARD (pouvoir à O. DELABROY)

M. Jean-Paul HERTEMAN (pouvoir à A. FUCHS)

Membres avec voix consultative et invités :

Voix consultative :

Mme Anne PEYROCHE

M. Christophe

COUDROY

M. Jean-Claude PERREL

Mme Marie-Laure INISAN-

EHRET

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène

BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Pierre COURAL

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna

MICHIELIN

Invités ponctuels :

M. Reynald PAIN

Mme Pascale

DELECLUSE

M. Christoph SORGER

M. Patrick NEDELLEC

M. Jean-Marc VOLTINI

Mme. Michèle LEDUC

M. François-Joseph

RUGGIU

DEC161027DR04

Décision portant nomination de M. Bocar KONATE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Cornelis VAN DER BEEK directeur de l'unité de recherche n° UMR7642, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que M. Bocar KONATE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Ecole Polytechnique les 8/9/10 mars 2016 et les 11/12/13 avril 2016 ;

Article 1 : M. Bocar KONATE, TCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR7642, à compter du 14/04/2016.

M. Bocar KONATE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bocar KONATE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 mai 2016
Le directeur de l'unité
Cornelis VAN DER BEEK

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Pour Polytechnique,
Le directeur général
Yves DEMAY



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161026DR04

Décision portant nomination de Mme Claire CENAC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS nommant Monsieur Vincent CASSE directeur de l'unité de recherche n° UMR8539, à compter du 01/01/2014 ;

Considérant que Mme Claire CENAC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Ecole Polytechnique les 8/9/10 mars 2016 et les 11/12/13 avril 2016 ;

Article 1 : Mme Claire CENAC, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8539, à compter du 14/04/2016.

Mme Claire CENAC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Claire CENAC est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 mai 2016
Le directeur de l'unité
Vincent CASSE

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Pour Polytechnique,
Le directeur général
Yves DEMAY



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161025DR04

Décision portant nomination de M. Andrea CUCCA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Cornelis VAN DER BEEK directeur de l'unité de recherche n° UMR7642, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que M. Andrea CUCCA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Ecole Polytechnique les 8/9/10 mars 2016 et les 11/12/13 avril 2016 ;

Article 1 : M. Andrea CUCCA, IE1C, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR7642, à compter du 14/04/2016.

M. Andrea CUCCA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Andrea CUCCA est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 mai 2016
Le directeur de l'unité
Cornelis VAN DER BEEK

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Pour Polytechnique,
Le directeur général
Yves DEMAY



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161008DR04

Décision portant cessation de fonctions de Mme Myriam COUSSEAU assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMS3504 intitulée AMAGEN

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141351DR04 du 11 avril 2014 portant nomination de Mme Myriam COUSSEAU aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par Mme Myriam COUSSEAU, dans l'unité du CNRS n° UMS3504, à compter du 01/11/2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 mai 2016

Le directeur de l'unité
Frédéric SOHM

Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Décision portant nomination de Monsieur Laurent Verstraete aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée « Institut d'Astrophysique Spatiale » (IAS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS) ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2016, Monsieur Laurent Verstraete, Professeur des universités de 1^{ère} classe à l'Université Paris-Sud, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8617 jusqu'au 30 juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC160667DR04

Décision portant nomination de Monsieur Yvan Six, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7652, intitulée Laboratoire de synthèse organique, dont le directeur est Monsieur Fabien GAGOSZ ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Yvan Six, CR1, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7652 à compter du 14/03/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Fabien GAGOSZ



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC160670DR04

Décision portant nomination de Monsieur Christophe Mathulik, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7231 intitulée Propagation des ondes : étude mathématique et simulation

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7231, intitulée Propagation des ondes : étude mathématique et simulation, dont le directeur est Madame Anne-sophie BONNET-BEN DHIA ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Christophe Mathulik, IE, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7231 à compter du 14/03/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Anne-sophie BONNET-BEN DHIA



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161037DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de Mme Tatiana TIMTCHENKO aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198, à compter du 01/01/2015 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources non scellées délivrée à Mme Tatiana TIMTCHENKO le 11/03/2016 par SGS Qualitest Industrie ;

DECIDE :

Article 1er : Renouvellement

Mme Tatiana TIMTCHENKO, CR1, est renouvelée dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection jusqu'au 06/05/2021 inclus.

Article 2 : Missions

Mme Tatiana TIMTCHENKO exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Tatiana TIMTCHENKO sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 17 mai 2016

Le directeur d'unité
Thierry MEINNEL

Pour le CNRS,
Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Jacques BITTOUN
Président

DEC160879INSB

Décision portant nomination de M. THOMINE Sébastien aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

M. THOMINE Sébastien, Directeur de recherche CNRS est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi de la section 23, Biologie intégrative végétale.

Pour l'exercice de cette mission, M. THOMINE Sébastien demeure affecté à l'Institut de biologie intégrative de la cellule (I2BC - UMR 9198) situé à Gif-sur-Yvette.

Article 2

Du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2017 M. THOMINE Sébastien percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud (DR4).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 MA 2016**


Le Président
Alain FUCHS

DEC160869IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Faycal Azaiez et nomination de M. Bruno Espagnon, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8608 intitulée Institut de Physique Nucléaire d'Orsay

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC1421119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8608 intitulée Institut de Physique Nucléaire d'Orsay et nommant M.Faycal Azaiez, directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'université Paris Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Faycal Azaiez directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} mai 2016.

II. A compter de cette même date, M. Bruno Espagnon, professeur des universités de 1^{ère} classe à l'université Paris Sud, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC160646IN2P3

Décision portant nomination de Mme Dominique Marchand-Cealy aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Dominique Marchand-Cealy, chargée de recherche de 1^{ère} classe est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut National de Physique Nucléaire de Physique des Particules, du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet l'enseignement supérieur.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Dominique Marchand-Cealy demeure affectée à l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay.

Article 2

Du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2017 Mme Marchand-Cealy, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC160663DR04

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Christophe Lambry, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7645 intitulée Laboratoire d'optique et biosciences

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7645, intitulée Laboratoire d'optique et biosciences, dont le directeur est Monsieur Francois HACHE ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Jean-Christophe Lambry, IR1, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7645 à compter du 14/03/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Francois HACHE



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC160665DR04

Décision portant nomination de Monsieur Daniel Guy, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7646, intitulée Laboratoire d'hydrodynamique, dont le directeur est Monsieur Christophe CLANET ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Daniel Guy, IE2, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7646 à compter du 14/03/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Christophe CLANET



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC160936INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Anne-Christine Macherey, directrice de l'unité propre de service UPS831 intitulée Prévention du risque chimique

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC142131DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité propre de service UPS831 intitulée Prévention du risque chimique et nommant Mme Anne-Christine Macherey directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC151054INC portant cessation de fonctions et nomination de M. Fabrizio Pariselli, directeur par intérim de l'unité propre de service UPS831 intitulée Prévention du risque chimique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Fabrizio Pariselli, ingénieur d'études CNRS, directeur par intérim de l'unité propre de service susvisée, à compter du 5 mai 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Anne-Christine Macherey, ingénieure de recherche CNRS, est nommée directrice de l'unité propre de service susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 avril 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC152902DR05

Décision portant nomination de M. Albert Kaladjian aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 7538 intitulée laboratoire de physique des Lasers.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7538 intitulée laboratoire de physique des Lasers et nommant M. Olivier Gorceix en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19 octobre 2015 ;

Considérant que M. Albert Kaladjian a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 01/10/2015 au 16/10/2015 (39 heures),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Albert Kaladjian, Assistant Ingénieur CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 7538 intitulée laboratoire de physique des Lasers, à compter du 1^{er} novembre 2015.

M. Albert Kaladjian exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Albert Kaladjian est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 23 décembre 2015

Le directeur de l'UMR 7538
Olivier Gorceix

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du Président de l'Université Paris 13

DEC160937INSHS

Décision portant nomination de M. Christophe Pérignon aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR2959 intitulée Groupement de Recherche et d'Etudes en Gestion à HEC(GREGEHEC).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142120DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°2959 intitulée Groupement de Recherche et d'Etudes en Gestion à HEC et nommant M. Blaise Allaz directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Blaise Allaz, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, M. Christophe Pérignon, professeur au département finance D'HEC, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

à la science

la directrice générale déléguée

Anne Peyroche

DEC161083INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Laurent Larger, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche [UMR6174] intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique- Sciences et Technologies (FEMTO-ST)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique- Sciences et Technologies (FEMTO-ST) et nommant M. Nicolas Chaillet, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche et prolongeant notamment l'unité mixte de recherche n°6174 intitulée Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique- Sciences et Technologies (FEMTO-ST) ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Nicolas Chaillet, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} juin 2016 ;

II. A compter de cette même date, M. Laurent Larger, Professeur à l'Université de Franche-Comté, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC160759DR07

Décision portant nomination de Mme Sandra Bondran aux fonctions d'adjointe au responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation Rhône Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sandra Bondran, Assistant ingénieur, est nommée, à compter du 1^{er} mars 2016, adjointe au responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Rhône Auvergne en remplacement de Mme Isabelle Guay, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 24 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC160763DR07

Décision portant nomination de M. Yorrick Payzac aux fonctions d'adjoint au responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la proposition du responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yorrick Payzac, Ingénieur d'études, est nommé, à compter du 1^{er} janvier 2016, adjoint au responsable du Service du Système d'Information de la délégation Rhône Auvergne en remplacement de Mme Isabelle Guay, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 24 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC163147dr08

Décision portant nomination de M. Améziane CHERFOUH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Améziane CHERFOUH, Assistant-Ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7355 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 24 février 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité

Valérie QUESNIAUX

DEC163148dr08

Décision portant nomination de Mme Florence SAVIGNY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05 janvier 2012 ;

Considérant que Mme Florence SAVIGNY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes les 6-7, 16-17, 27-28/06/2011 et 08/07/2011 à Orléans

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Florence SAVIGNY, Technicienne de classe normale, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Florence SAVIGNY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Florence SAVIGNY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice de l'unité
Valérie QUESNIAUX

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163149dr08

Décision portant nomination de M. Marc LE BERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05 janvier 2012 ;

Considérant que M. Marc LE BERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention (ACMO) organisée par le CNRS DR08 Délégation Centre Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Marc LE BERT, Ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM à compter du 1^{er} janvier 2016.

M. Marc LE BERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Marc LE BERT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La directrice de l'unité
Valérie QUESNIAUX

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC160445dr08

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151310DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMS3116, intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre» - OSUC, dont le directeur est M. Yves COQUET ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes du 23 septembre 2008 au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures ;;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marielle HATTON, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS3116, intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre» à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au

paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Le directeur de l'unité
Yves COQUET

Visa de l'Administrateur Provisoire de l'Université d'Orléans
M. Thierry MONTALIEU

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC160497dr08

Décision portant nomination de M. Henrique DA MOTA ROCHA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les Archéomatériaux » - IRAMAT

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les archéomatériaux » (IRAMAT), dont le directeur est M. Pierre GUIBERT ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 04 juillet 2012 à Paris ;

Considérant que M. Henrique DA MOTA ROCHA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Poitou-Charentes et l'Université François Rabelais les 7-8, 14-15 et 28-29 juin 2012 à Tours, d'une durée de 42 heures;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Henrique DA MOTA ROCHA, Technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les

archéomatériaux » - pour le site orléanais (Centre Ernest Babelon) à compter du 1^{er} janvier 2016.

M. Henrique DA MOTA ROCHA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Henrique DA MOTA ROCHA, est placé sous l'autorité de M. Bernard GRATUZE, directeur-adjoint de l'UMR5060.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Le directeur de l'unité
Pierre GUIBERT

Visa de l'Administrateur provisoire de l'Université d'Orléans
Thierry MONTALIEU

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC161084INC

Décision portant nomination par intérim de M. Vincent Roucoules aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche (UMR7361) intitulée " Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) "

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7361 intitulée « Institut de Science des Matériaux de Mulhouse » et nommant Mme Cathie VIX directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Vincent Roucoules, maître de conférences à l'université de Haute-Alsace, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour une période 6 mois à compter du 10 mai 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 mai 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC161062INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre Besuelle, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée « Sols, Solides, Structures – Risques (3SR) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Sols, Solides, Structures – Risques (3SR) » et nommant M. Gioacchino Viggiani, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Frédéric Dufour, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} avril 2016.

II. A compter de cette même date, M. Pierre Besuelle, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC160950DR11

Décision portant nomination de Mme Isabelle JOUMARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 8191 intitulée SPINTEC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS du 1^{er} janvier 2016 portant renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du, de l'unité mixte n° UMR 8191 intitulée SPINTEC et nommant M. Ioan-Lucian PREJBEANU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 octobre 2014;

Considérant que Mme Isabelle JOUMARD a suivi la formation initiale d'animateur de sécurité au CEA du 4 au 22 novembre 2013 organisée par le service Formation du CEA Grenoble;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Isabelle JOUMARD, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 8191 intitulée SPINTEC à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Mme Isabelle JOUMARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Isabelle JOUMARD est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 28/04/2016

Le directeur de l'unité
Lucian PREJBEANU
Directeur SPINTEC
UMR8191 CEA/CNRS/UGA

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire


Yves SAMSON
Chef de l'institut Nanosciences
et Cryogénie

DEC160906DR11

Décision portant nomination de Monsieur Grigor KAPOUJYAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur Grigor KAPOUJYAN, a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités les 9, 10, 11 - 30, 31/03/1998 et le 1er/04/1998.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Grigor KAPOUJYAN, IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur Grigor KAPOUJYAN, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Grigor KAPOUJYAN, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

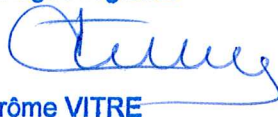
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE



Etienne BUSTARRET

Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160904DR11

Décision portant nomination de Monsieur Jean DUSSAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur Jean DUSSAUD, a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités les 3, 4, 5/02/2009 et les 24, 25, 26/02/2009.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Jean DUSSAUD, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur Jean DUSSAUD, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Jean DUSSAUD, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

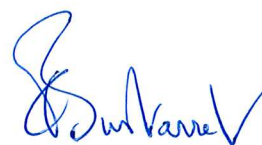
Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE



Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160903DR11

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Franck PINI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur Jean-Franck PINI, a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités les 23, 24, 25/10/2001 et les 26, 27, 28/11/2001.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Franck PINI, AI est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur Jean-Franck PINI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Jean-Franck PINI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

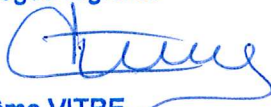
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

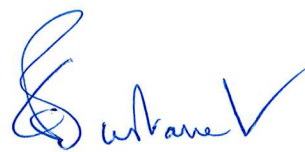
Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE



Etienne BUSTARRET

Directeur
Institut NEEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160900DR11

Décision portant nomination de Madame Gwénaëlle JULIE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29 janvier 2016.

Considérant que Mme Gwénaëlle JULIE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 24, 30 et 31 mai 2013, et 10 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014),

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Gwénaëlle JULIE, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 01/01/2016.

Madame Gwénaëlle JULIE, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Madame Gwénaëlle JULIE, est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Le directeur de l'unité


Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160899DR11

Décision portant nomination de Monsieur Rémy BRUYERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur Rémy BRUYERE, a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, premier module, les 24, 30 et 31 mai 2013 et onze modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014).

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Rémy BRUYERE, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur Rémy BRUYERE, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Rémy BRUYERE, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

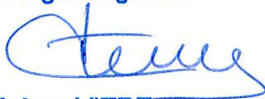
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE


Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160897DR11

Décision portant nomination de Monsieur Paul CHOMETON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur Paul CHOMETON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 23/05, 03/06, 13/06/2014 et 13 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2014/2015),

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Paul CHOMETON, TCE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur Paul CHOMETON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

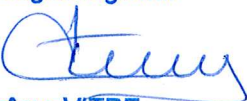
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Paul CHOMETON est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

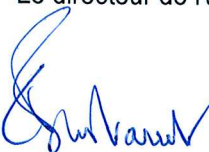
Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Le directeur de l'unité



Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160896DR11

Décision portant nomination de Monsieur David BARRAL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement des unités propres de recherches dont Monsieur Etienne BUSTARRET est le directeur de l'unité de recherche n° UPR2940.

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29/01/2016.

Considérant que Monsieur David BARRAL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités les 3, 4, 5/02/2009 et les 24, 25, 26/02/2009.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur David BARRAL, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n° UPR 2940, à compter du 29/01/2016.

Monsieur David BARRAL, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur David BARRAL, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} avril 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE



Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NÉEL
CNRS



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160883DR11

Décision portant nomination de Mme Corinne PINEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5588 intitulée LIPHY

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision n°151290DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement, de l'unité mixte n° UMR 5588 intitulée LIPHY et nommant M. Jean-Louis BARRAT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 27 avril 2015 ;

Considérant que Mme Corinne PINEL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS, les 18, 19 et 20 mai et les 1^{er}, 2, 3 juin 2010 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Corinne PINEL, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5588 intitulée LIPHY à compter du 01/01/2016 ;

Mme Corinne PINEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Corinne PINEL est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à St Martin d'Hères, le 12/04/2016



Le directeur de l'unité
Jean-Louis BARRAT

Jean-Louis BARRAT
Directeur
Laboratoire Interdisciplinaire de Physique


Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université



Pour la présidence
et par délégation
Le Directeur général des services adjoint
Nice

DEC160858DR11

Décision portant nomination de M. Eric VERNEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151301DGDS portant renouvellement de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI et nommant M. Geert RIKKEN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 27 avril 2016 ;

Considérant que M. Eric VERNEY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28/04, 05/05, et 19/05/2015 et 12 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Eric VERNEY, TCE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI à compter du 1^{er} mai 2016.

M. Eric VERNEY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Eric VERNEY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

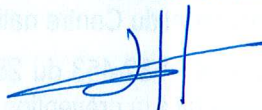
25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 avril 2016

Le directeur de l'unité
Gerardus RIKKEN



P/o **Françoise HIPPERT**
Directrice adjointe
du LNCMI

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

DEC160809DR11

Décision portant nomination de Mme Isabelle BAUSSANNE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5063 intitulée DPM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'UMR N°5063 intitulée «Département de pharmaco chimie moléculaire», et nommant M. Ahcène BOUMENDJEL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 16 février 2016 ;

Considérant que Mme Isabelle BAUSSANNE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS Novembre et décembre (2x3 jours) 2002 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Isabelle BAUSSANNE, CR1, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5063 intitulée DPM à compter du 17 février 2016 ;

Mme Isabelle BAUSSANNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Isabelle BAUSSANNE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

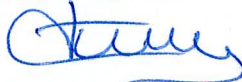
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 31 mars 2016

Le directeur de l'unité
Ahcène BOUMENDJEL

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional




Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Joris Benoit

UFR de Pharmacie
UNIVERSITÉ Grenoble Alpes
UFR de Pharmacie
D. Boumendjel
UNIVERSITÉ Grenoble Alpes
Bâtiment D.470 - UFR Pharmacie
38400 SAINT MARTIN D'HÈRES
Laboratoire de Recherche
470 rue de la chimie BP 53
38041 GRENOBLE CEDEX 9



DEC160711INSU

Décision portant cessation de fonctions de M. Michel Fily et nomination de M. Michel Dietrich, directeur par intérim de l'unité mixte de service UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 février 2016 portant nomination du directeur de l'Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de M. Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151298DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble et nommant M. Michel Fily directeur par intérim de cette unité;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Michel Fily, directeur de l'unité mixte de service susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} avril 2016.

II. A compter de cette même date, M. Michel Dietrich, Directeur de Recherche de 2nde classe au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de service jusqu'au 30 juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC160129DR11

Décision portant nomination de Mme Valérie ROUX-MARCHAND aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5104 intitulée VERIMAG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université Grenoble Alpes;

Vu la décision DEC... portant renouvellement de l'unité mixte n°5104 intitulée VERIMAG et nommant Mme Florence MARANINCHI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **14 janvier 2016** ;

Considérant que Mme Valérie ROUX-MARCHAND a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 23/05, 03/06, 13/06/2014 et douze modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Valérie ROUX-MARCHAND TCS, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte l'unité mixte 5104 intitulée VERIMAG à compter du 14/01/2016

Mme Valérie ROUX-MARCHAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Valérie ROUX-MARCHAND est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

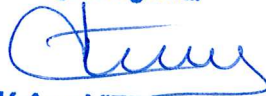
Fait à Gières , le 29/01/2016

La directrice de l'unité
Florence MARANINCHI

Florence MARANINCHI
Directrice de VERIMAG
UMR 5104

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional

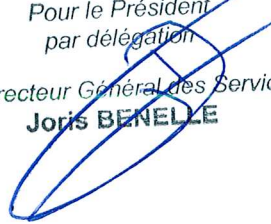


Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université

Pour le Président
par délégation

Le Directeur Général des Services
Joris BENELLE



DEC163089DR11

Décision portant nomination de M. William REGAIRAZ aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR¹ 5821 intitulée LPSC

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC151290GDS nommant M. Arnaud LUCOTTE, directeur de l'unité UMR 5821 intitulée LPSC ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources scellées et non scellées, appareils électriques et accélérateurs de particules, délivrée à M. William REGAIRAZ le 28 septembre 2012 par CNRS Formation Entreprises ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du 21 mars 2016 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. William REGAIRAZ, IR2, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2 : Missions²

M. William REGAIRAZ exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ [UMR dont la(les) cotutelle(s) est(sont) exclusivement un(des) EPSCP ou EPST]

² [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. William REGAIRAZ sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 21 Mars 2016



Le directeur d'unité
Arnaud LUCOTTE

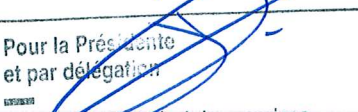
Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire



Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Julie Benelli

DEC163020DR11

Décision portant nomination de Mme Emmanuelle FIORE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5063 intitulée DPM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5063 intitulée DPM et nommant M. AHCÈNE BOUMENDJEL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 16 février 2016 ;

Considérant que Mme Emmanuelle FIORE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28/04, 05/05, et 19/05/2015 et 11 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2014 à mars 2015),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Emmanuelle FIORE, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5183 intitulée LGGE à compter du 17 février 2016.

M. Mme Emmanuelle FIORE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Emmanuelle FIORE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint martin heres le 18 février 2016

Le directeur de l'unité



D.P.M. - UFR Pharmacie
Directeur BOUMENJEL AHCÈNE
Bâtiment E André Bassat
470 rue de la chimie
38400 SAINT MARTIN D'HERES

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université


Pour la Présidente
et par délégation
nommer
La Directrice générale des services adjointe
Martina Pevet

DEC152234DR11

Décision portant nomination de M. Raphaël GALLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5814 intitulée LAPP

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5814 intitulée LAPP et la décision DEC151636IN2P3 nommant M. Giovanni LAMANNA en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 3 décembre 2015 ;

Considérant que M. Raphaël GALLET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes du 13 au 15 novembre et 9 au 11 décembre 2002 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Raphaël GALLET, IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5814 intitulée LAPP à compter du 1^{er} septembre 2015.

M. Raphaël GALLET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

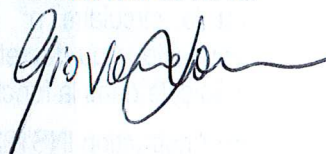
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Raphaël GALLET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

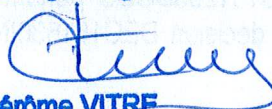
Fait à Annecy-le-Vieux, le 6 janvier 2016

Le directeur de l'unité



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Savoie Mont Blanc



**Le Président
de l'Université Savoie Mont Blanc,**

Denis VARASCHIN

DEC160826DR11

Décision portant nomination de M. Erwann VINCE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5564 intitulée LTHE

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151309DGDR du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte UMR 5564 intitulée LTHE, pour une durée de quatre ans, et nommant Mme. ANQUETIN Sandrine, en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 8 avril 2016;

Considérant que M. Erwann VINCE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1^{er} module du 3 au 5/02/2009 et le 2^{ème} module du 24 au 26/02/2009;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Erwann VINCE, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5063 intitulée DPM à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

M. Erwann VINCE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Erwann VINCE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 8 avril 2016

La directrice de l'unité

SANDRINE ANQUETIN
DIRECTRICE DE RECHERCHE
DIRECTRICE DU LTHE

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université


Pour la Présidente
et par délégation
Le directeur général des services
Joris Benelli

DEC152404INSMI

Décision portant nomination de Mme Raphaële Herbin aux fonctions de directrice, de Mme Anne Pichon aux fonctions de directrice adjointe et de M. Michel Boileau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC1330117DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille et nommant M. Bruno Torresani directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151773INSMI en date du 24 juillet 2015 nommant Mme Raphaële Herbin directrice par intérim de cette unité ;

Vu la décision DEC152100INSMI en date du 05 octobre 2015 nommant Mme Anne Pichon directrice-adjointe par intérim et M. Michel Boileau directeur-adjoint par intérim ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Raphaële Herbin, professeure des universités est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

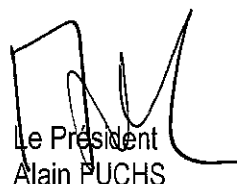
Mme Anne Pichon, professeure des universités est nommée directrice-adjointe et M. Michel Boileau, professeur des universités est nommé directeur-adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

1 8 DEC. 2015

Fait à Paris, le


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161093INSB

Décision portant nomination de M. CREST Marcel aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. CREST Marcel, Directeur de recherche CNRS est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} mai 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi des "Focus Transfert", domaines de valorisation nationaux du CNRS.

Pour l'exercice de cette mission, M. CREST Marcel demeure affecté au Centre de recherche en neurobiologie - neurophysiologie de Marseille (CRN2M - UMR 7286).

Article 2

Du 1^{er} mai 2016 au 31 décembre 2017 M. CREST Marcel percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

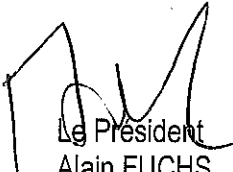
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 MAI 2016**


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC160528DR12

Décision portant nomination de Mme Pascale KELLER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 nommant M. Éric KAJFASZ directeur de l'unité UMR7346 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche options sources scellées, sources non scellées - sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à Mme Pascale KELLER le 23 octobre 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 3 décembre 2015,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Pascale KELLER, Ingénieur de Recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 04 septembre 2015.

Article 2 : Missions¹

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Mme Pascale KELLER exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Pascale KELLER sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 29 février 2016

Le directeur d'unité
M. Éric KAJFASZ

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC160976DR13

Décision portant nomination de Mme Mama BEN-NOUAR aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5267 intitulée PRAXILING.

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5267 intitulée PRAXILING et nommant Mme STEUCKARDT en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5267 en date du 30/05/2016.

Considérant que Mme Mama BEN-NOUAR a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Préfecture Languedoc Roussillon à Montpellier du 12 au 14 avril 2016.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Mama BEN-NOUAR, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5267 intitulée PRAXILING, à compter du 15 avril 2016.

Mme Mama BEN-NOUAR exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Mama BEN-NOUAR, est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 26/04/2016

La directrice de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS


Agnès STEUCKARDT
Directrice U.M.R 5267

La Déléguée Régionale


Ghislaine GIBELLO

DEC161028INSHS

Décision portant nomination de Mme Laura MICHEL aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine (CEPEL).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine et nommant M. William Genieys directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire;

Vu l'avis du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Laura Michel, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juin 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 Mai 2016



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161146DR13

Décision portant cessation de fonctions de Mme Cécile BOUILHAC, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)¹ au sein de l'unité UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC120571DR13 du 8 juin 2011 portant nomination de Mme Cécile BOUILHAC aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Cécile BOUILHAC, dans l'unité du CNRS n°5253, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 30 mai 2016

Le directeur de l'unité
Jean-Marie DEVOISSELLE

Visa de la déléguée régionale du CNRS

La Déléguée Régionale

Ghislaine GIBELLO

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC160867DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Luc NEGRONI, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets (CBMN)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC130527DR15 du 14 février 2013 portant nomination de M. Luc NEGRONI aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Luc NEGRONI, dans l'UMR n° 5248, Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets (CBMN) à compter du 1^{er} avril 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 8 avril 2016

Le directeur de l'unité
Erick DUFOURC



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

DEC160274INSU

Décision portant nomination de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche n° 5566 intitulée « Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de M. Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5566 intitulée « Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS) » ;

Vu l'accord des tutelles ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} avril 2016 et jusqu'au 30 juin 2016, sont nommées à la direction de l'unité aux fonctions de :

- Directeur par intérim : Monsieur Alexandre GANACHAUD, Directeur de Recherche de 2^{de} classe à l'IRD, en remplacement de Monsieur Yves MOREL ;
- Directrice-adjointe par intérim : Madame Isabelle Dadou, Professeur des universités à l'Université Paul Sabatier ;
- Directeur-adjoint par intérim : Monsieur Philippe Maisongrande, Ingénieur au CNES ;
- Directeur-adjoint par intérim : Monsieur Pierre De Mey, Directeur de Recherche de 2^{de} classe au CNRS.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

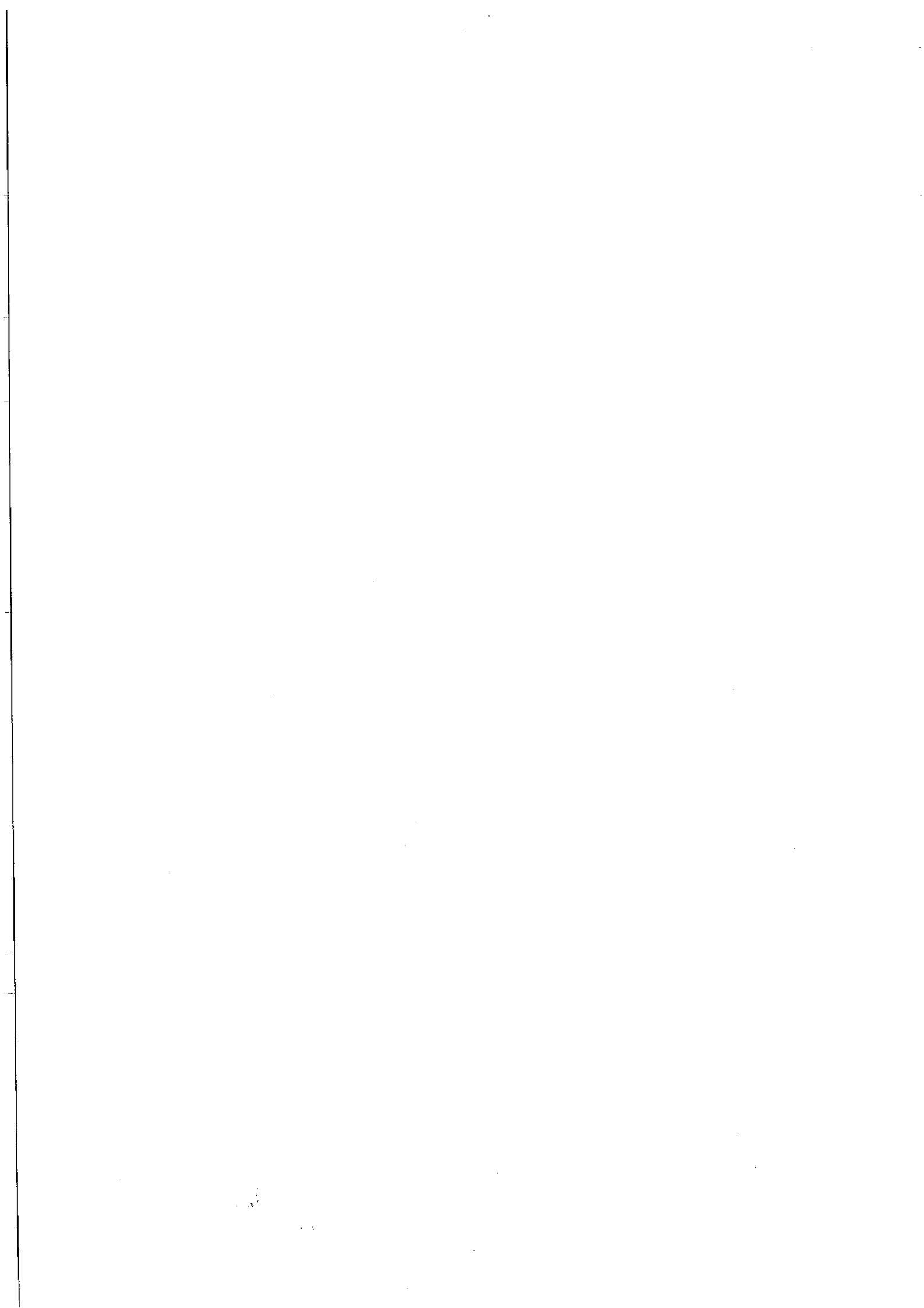
Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégis
3, rue Arachel-Anges
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 76



DEC161073DR15

Décision portant nomination de Mme Karine TUPHILE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5200 intitulée Laboratoire de biogenèse membranaire (LBM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5200 intitulée Laboratoire de biogenèse membranaire (LBM) et nommant M. Jean-Jacques BESSOULE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5200¹ en date du 02/05/2016 ;

Considérant que Mme Karine TUPHILE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile de France Sud en Mars et Avril 2014

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Karine TUPHILE, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5200 intitulée Laboratoire de biogenèse membranaire (LBM), à compter du 2 mai 2016.

Mme Karine TUPHILE, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Karine TUPHILE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 17 mai 2016

Le directeur de l'unité
Jean-Jacques BESSOULE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL



DEC161089INSIS

Décision portant cessation de fonctions de Madame Sophie SAKKA chargée de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision DEC15123INSIS du 11 février 2016 nommant Madame Sophie SAKKA, chargée de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 31 mai 2016, aux fonctions de chargée de mission, pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, exercées par Madame Sophie SAKKA auprès du président du CNRS

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Bretagne et Pays de la Loire.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC160856INSU

Décision portant nomination de Monsieur Pierre KERVELLA aux fonctions de Directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale n° 3386 intitulée « Laboratoire Franco-Chilien d'Astronomie » (LFCA).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ, en date du 18 décembre 2015, portant nomination de M. Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI, en date du 24 juillet 1992, modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142123DGDS, en date du 18 décembre 2014, portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°3386 intitulée « Laboratoire Franco-Chilien d'Astronomie (LFCA) » ;

Vu l'accord de l'Université du Chili en date du 4 avril 2016 ;

Vu le compte-rendu du conseil de laboratoire en date du 22 avril 2016 ;

Vu l'avis favorable du directeur de l'UMI3386 en date du 15 janvier 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2016, Monsieur Pierre KERVELLA, Astronome à l'Observatoire de Paris, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale susvisée jusqu'au 30 juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **02 MAI 2016**

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC160975INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Christian Le Bart, directeur, et nomination de M. Nicolas Thély aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prorogation de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Nicolas Thély, professeur à l'Université de Rennes 2, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB), du 1^{er} avril au 31 décembre 2016, en remplacement de M. Christian Le Bart, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 24 mai 2016



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

science

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC160791DR17

Décision portant cessation de fonctions de Mme Florence L'Hostis agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)¹ au sein de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC131004DR17 du 25 mars 2013 portant nomination de Mme Florence L'Hostis aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Florence L'Hostis dans l'unité du CNRS n°3113, à compter du 17 mars 2016.

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Plouzané, le 05 avril 2016

La directrice de l'unité

Anne-Marie TREGUIER

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Bretagne Occidentale

Matthieu GALLOU

DEC161127INEE

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Luis Tito De Morais directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6539 intitulée « Laboratoire des sciences de l'environnement marin (LEMAR) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier Ragueneau, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} juillet 2016.

II. A compter de cette même date, M. Luis Tito De Morais, directeur de recherche à l'IRD, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

Décision portant nomination de Mme Louise-Anne Cariou aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 08 décembre 2004 portant création et organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Louise-Anne Cariou, ingénieure d'études de 2^e classe, est nommée chargée de mission auprès de la Déléguée régionale de la circonscription Bretagne - Pays de la Loire, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016. Sa mission a pour objet d'assister et d'apporter un soutien à l'ingénieur régional de prévention et de sécurité dans la mise en œuvre de certaines règles de prévention et de la sécurité au travail, au sein de la circonscription.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Louise-Anne Cariou demeure affectée à l'Institut des sciences chimiques de Rennes (Campus de Beaulieu).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016, Mme Louise-Anne Cariou, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne - Pays de la Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 mai 2016

Le Président

Alain Fuchs

DEC160973DR18

Décision portant cessation de fonctions de Mme Emmanuelle BOLL, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8161 intitulée Mécanismes de la tumorigenèse des thérapies ciblées

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC110419DR18 du 03/02/2011 portant nomination de Mme Emmanuelle BOLL aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Emmanuelle BOLL, dans l'unité du CNRS n°8161, à compter du 01/05/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 28/04/2016

Le directeur de l'unité
Yvan DE LAUNOIT



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

DEC160933INSU

Décision portant nomination de Monsieur Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de service UMS829 intitulée Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer (OOV).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de M. Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133025DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°829 intitulée Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2016, Monsieur Lars STEMMANN, Professeur des universités à l'université Pierre-et-Marie-Curie, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de service n°829 jusqu'au 30 juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC161012DAJ

Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick Netter, conseiller auprès du président du CNRS et de la directrice générale déléguée à la science

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC131550DAJ du 17 mai 2013 portant nomination de M. Patrick Netter aux fonctions de conseiller auprès du président du CNRS et du directeur général délégué à la science,

DECIDE :

Art. 1. – Il est mis fin aux fonctions de M. Patrick Netter, conseiller pour l'Europe auprès du président du CNRS et de la directrice générale déléguée à la science, à compter du 1^{er} mai 2016.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **12 MAI 2016**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC160951DAJ

Décision portant nomination de M. Jacques Martino aux fonctions de conseiller auprès du Président

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

DECIDE :

Art. 1er. – M. Jacques Martino, professeur des universités, est nommé conseiller auprès du Président en charge du groupe de recherche « Juno » et en charge des actions spécifiques avec l'organisme Max Planck Gesellschaft, à compter du 1er avril 2016, pour une durée d'un an.

Art.2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AVR. 2016**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC160651CNPS

Décision portant cessation de fonctions de M. Yann AUGER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100259DAJ du 01 octobre 2010 portant organisation de la coordination nationale de prévention et de sécurité

Vu la décision n°152886CNPS du 12 janvier 2016 nommant M. Yann AUGER chargé de mission auprès du président pour la direction déléguée aux ressources dans le cadre de la coordination nationale de prévention et de sécurité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 1^{er} mai 2016, aux fonctions de chargé de mission auprès du président du CNRS pour la direction déléguée aux ressources dans le cadre de la coordination nationale de prévention et de sécurité, exercées par M. Yann AUGER, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Ile de France Ouest et Nord.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 04 avril 2016

Le président
Alain Fuchs

DEC160917DAJ

Décision portant nomination de M. Noël Dimarcq aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur la proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} mars 2016, il est mis fin aux fonctions de M. Noël Dimarcq, chargé de mission auprès du président pour l'INP, en charge du suivi des activités des laboratoires de l'INP dans le domaine de la photonique.

Art. 2. – A compter de cette même date, M. Noël Dimarcq, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de délégué scientifique de l'INP en charge de la thématique « photonique ».

Art. 3 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 avril 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC160847INSU

Décision portant cessation de fonction de M. Donald Hassler et nomination de M. Marc Ollivier aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133034DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8617 intitulée Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS) et nommant M. Donald Hassler directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Donald Hassler, Sciences Program Director au Southwest Research Institute (Boulder, Colorado-USA), démissionnaire, à compter du 01 avril 2016.
- II. A compter de cette même date, M. Marc Ollivier, Astronome de 2^{ème} classe, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8617 jusqu'au 30 juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE



DEC161070DAJ

Décision portant nomination de M. Jean Arlat aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut des sciences informatiques et de leurs interactions (INS2I)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur la proposition du directeur de l'INS2I ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – M. Jean Arlat, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de délégué scientifique de l'INS2I en charge de la thématique « Recherche partenariale, Innovation », à compter du 1^{er} juin 2016.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 mai 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161048DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Alexandre FRANCOIS, directeur de l'unité UMR7107 intitulée Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC152754INSHS du 5 avril 2016 portant nomination de Monsieur Alexandre FRANCOIS, directeur et de Monsieur Lameen SOUAG, directeur adjoint, de l'unité 'UMR7107, intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Alexandre FRANCOIS, directeur de l'unité UMR7107, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alexandre FRANCOIS, délégation de signature est donnée à Monsieur Lameen SOUAG, Chargé de recherche 2^{ème} classe aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC152171DR01 du 6 octobre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 11 mai 2016

Le Délégué régional
Patrick MCUNAUD



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161076DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Cyrille NICAUD, directeur de l'unité UMR8049 intitulée Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC151577DASTR du 15 juillet 2015 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS – Délégation Paris-Villejuif de l'unité UMR8049, intitulée « Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge », dont le directeur est Monsieur Cyril NICAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Cyril NICAUD, directeur de l'unité UMR8049, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cyril NICAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Christophe PESQUET, Professeur des Universités, et Madame Corinne PALESCANDOLO, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150421DR03 du 26 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

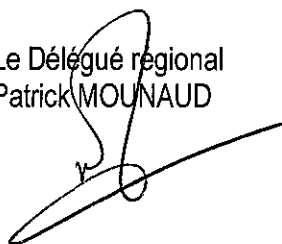
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 17 mai 2016

Le Délégué régional
Patrick MOUNAUD



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC160944DR01

Décision portant sur la création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n°DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Patrick Mounaud, aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif.

Vu la décision n°DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 modifiée portant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de service au sein de la délégation régionale Paris-Villejuif.

Article 2 : Composition

Le conseil de service comprend 15 membres :

- Le délégué régional
- L'adjointe au délégué régional
- 5 membres nommés
- 8 membres élus

La durée du mandat des membres du conseil de service est fixée à 4 ans.

Article 3 : Compétences

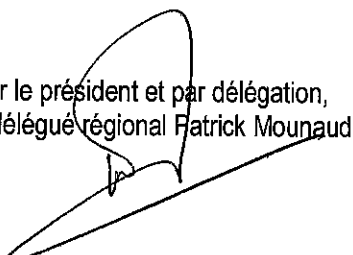
Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 18 avril 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional Patrick Mounaud



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

DEC161022DR02

Décision portant délégation de signature à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE(LA) DELEGUE(E) REGIONAL(E),

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu la décision n° DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant la création de l'unité UMS3750, intitulée Unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG, dont le directeur est M. Patrick Tabeling ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Tabeling, délégation de signature est donnée à Manon Pommier, secrétaire administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 avril 2016

La déléguée régionale
Christine d'Argouges



DEC161069DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8608 intitulée Institut de physique nucléaire d'Orsay

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8608, intitulée « Institut de physique nucléaire d'Orsay » ;

Vu la décision DEC160869IN2P3 nommant Monsieur Bruno ESPAGNON directeur de l'unité à compter du 01/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Catherine SALOU, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine SALOU, délégation est donnée à Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine SALOU et de Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON, délégation est donnée à Madame Marcella GRASSO, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mai 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Bruno ESPAGNON

Madame Catherine SALOU

Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON

Madame Marcella GRASSO

DEC161068DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bruno ESPAGNON*, directeur de l'unité *UMR8608* intitulée *Institut de physique nucléaire d'Orsay*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8608, intitulée « Institut de physique nucléaire d'Orsay » ;

Vu la décision DEC160869IN2P3 nommant Monsieur Bruno ESPAGNON directeur de l'unité à compter du 01/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Bruno ESPAGNON, directeur de l'unité UMR8608, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno ESPAGNON, délégation de signature est donnée à Madame Catherine SALOU, ingénieure de recherche, Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON, ingénieur de recherche, et Madame Marcella GRASSO, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mai 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Bruno ESPAGNON

Madame Catherine SALOU

Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON

Madame Marcella GRASSO

DEC161098DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Vincent CASSE*, directeur de l'unité *UMR8539* intitulée *Laboratoire de météorologie dynamique*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité UMR8539, intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique », dont le directeur est Monsieur Vincent CASSE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Vincent CASSE, directeur de l'unité UMR8539, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent CASSE, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric HOURDIN, directeur de recherche, Monsieur Bernard LEGRAS, directeur de recherche, et Monsieur Albert HERTZOG, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC152724DR04 du 01/01/2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 23 mai 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

DEC152696DR04

**Décision portant délégation de signature à *Madame Mireille REGNIER*, directeur de l'unité *UMR7161* intitulée *Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique*,
par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7161, intitulée « Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique » ;

Vu la décision DEC160959INS2I nommant Madame Mireille REGNIER directeur de l'unité à compter du 01/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Mireille REGNIER, directeur de l'unité UMR7161, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mireille REGNIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Frank VALENCIA, chargé de recherche, Madame Sylvie JABINET, technicienne, et Madame Evelyne RAYSSAC, agent catégorie 2B, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mai 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Madame Mireille REGNIER

Monsieur Frank VALENCIA

Madame Sylvie JABINET

Madame Evelyne RAYSSAC

DEC161099DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité UMR8539, intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique », dont le directeur est Monsieur Vincent CASSE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric HOURDIN, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric HOURDIN, délégation est donnée à Monsieur Bernard LEGRAS, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric HOURDIN et de Monsieur Bernard LEGRAS, délégation est donnée à Monsieur Albert HERTZOG, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 23 mai 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Vincent CASSE

DEC161036DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UPS831 intitulée Prévention du risque chimique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS831, intitulée « Prévention du risque chimique » ;

Vu la décision DEC160936INC nommant Madame Anne-Christine MACHEREY directeur de l'unité à compter du 05/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Fabrizio PARISELLI, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 5 mai 2016

Le directeur d'unité
Madame Anne-Christine MACHEREY

Monsieur Fabrizio PARISELLI

DEC152697DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7161 intitulée Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7161, intitulée « Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique » ;

Vu la décision DEC160959INS2I nommant Madame Mireille REGNIER directeur de l'unité à compter du 01/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frank VALENCIA, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frank VALENCIA, délégation est donnée à Madame Sylvie JABINET, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frank VALENCIA et de Madame Sylvie JABINET, délégation est donnée à Madame Evelyne RAYSSAC, agent catégorie 2B, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mai 2016

Le directeur d'unité
Madame Mireille REGNIER

Monsieur Frank VALENCIA

Madame Sylvie JABINET

Madame Evelyne RAYSSAC

DEC161035DR04

Décision portant délégation de signature à *Madame Anne-Christine MACHEREY*, directeur de l'unité *UPS831* intitulée *Prévention du risque chimique*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS831, intitulée « Prévention du risque chimique » ;

Vu la décision DEC160936INC nommant Madame Anne-Christine MACHEREY directeur de l'unité à compter du 05/05/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Anne-Christine MACHEREY, directeur de l'unité UPS831, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Christine MACHEREY, délégation de signature est donnée à Monsieur Fabrizio PARISELLI, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 5 mai 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Madame Anne-Christine MACHEREY

Monsieur Fabrizio PARISELLI

DEC161014DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Marc OLLIVIER*, directeur de l'unité *UMR8617* intitulée *Institut d'astrophysique spatiale*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8617, intitulée « Institut d'astrophysique spatiale » ;

Vu la décision DEC160847INSU nommant Monsieur Marc OLLIVIER directeur de l'unité à compter du 01/04/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Marc OLLIVIER, directeur de l'unité UMR8617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc OLLIVIER, délégation de signature est donnée à Madame Karine BOCCHIALINI, professeure, Monsieur Laurent VERSTRAETE, professeur, Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, et Madame Saliha HAMDİ, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} avril 2016

Véronique DEBISSCHOP
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Marc OLLIVIER

Madame Karine BOCCHIALINI

Monsieur Laurent VERSTRAETE

Madame Nicole LHERMITTE

Madame Saliha HAMDİ

DEC161015DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8617, intitulée « Institut d'astrophysique spatiale » ;

Vu la décision DEC160847INSU nommant Monsieur Marc OLLIVIER directeur de l'unité à compter du 01/04/2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Karine BOCCHIALINI, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI, délégation est donnée à Monsieur Laurent VERSTRAETE, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI et de Monsieur Laurent VERSTRAETE, délégation est donnée à Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI, de Monsieur Laurent VERSTRAETE et de Madame Nicole LHERMITTE, délégation est donnée à Madame Saliha HAMDY, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} avril 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Marc OLLIVIER

Madame Karine BOCCHIALINI Monsieur Laurent VERSTRAETE

Madame Nicole LHERMITTE

Madame Saliha HAMDJ

Décision portant délégation de signature à M. Guillaume Puel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT), dont le directeur par intérim est M. Damien Durville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guillaume Paul, PU2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Chatenay-Malabry, le 23 mai 2016

Le directeur d'unité

Damien Durville

DEC161106DR05

Décision portant délégation de signature à M. Damien Durville, directeur par intérim de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (MSSMAT), dont le directeur par intérim est M. Damien Durville ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Damien Durville, directeur par intérim de l'unité UMR8579, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire,

et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien Durville, délégation de signature est donnée à M. Guillaume Puel, PU2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC132339DR05 du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016 et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 23 mai 2016

Le délégué régional
Philippe Cavelier

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC160783DR07

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Pascal BASSINO, directeur de l'unité UMR5062 intitulée INSTITUT D'ASIE ORIENTALE, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5062, intitulée INSTITUT D'ASIE ORIENTALE, dont le directeur est M. Jean-Pascal BASSINO ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Jean-Pascal BASSINO, directeur de l'unité UMR5062, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pascal BASSINO, délégation de signature est donnée à Mme Christine CORNET, Directrice adjointe, et à Mme Béatrice JALUZOT, Directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC143164DR07 du 24 octobre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er janvier 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC161119DR07

Décision portant modification de la décision n° DEC160544DR07 du 1 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Arnaud GUILLIN, directeur par intérim de l'unité FR3490 intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC122891DGDS du 19 décembre 2012, portant création de l'unité FR3490, intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, dont le directeur par intérim est M. Arnaud GUILLIN ;
Vu la décision DEC160544DR07 du 1 janvier 2016 donnant délégation de signature à M. Arnaud GUILLIN, directeur de l'unité FR3490 intitulée Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

Décide

Article 1er

L'article 2 de la décision n° DEC160544DR07 du 1er Janvier 2016 susvisée est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud GUILLIN, délégation de signature est donnée à Mme Valérie SOURLIER, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er février 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC163146dr08

Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle COUILLIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie, Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires» - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle COUILLIN, Directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle COUILLIN, délégation est donnée à M. Stéphane MORTAUD, Maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle COUILLIN et de M. Stéphane MORTAUD, délégation est donnée à M. Sylvain BRIAULT, Praticien hospitalier, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 4

La décision n° DEC151598DR08 du 16 juillet 2015 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1^{er} janvier 2016.

Fait à Orléans, le 18 janvier 2016

La Directrice d'unité
Valérie QUESNIAUX

DEC161082DR11

Décision portant délégation de signature à M. Nicolas BUCLET, directeur de l'unité UMR5194 intitulée Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC152865INSHS du 21 décembre 2015 prorogeant, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2016, l'unité UMR5194 intitulée Politiques Publiques, Actions Politiques, Territoires (PACTE), dont le directeur par intérim est M. Nicolas BUCLET, et la directrice par intérim Mme Pascale TROMPETTE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée M Nicolas BUCLET, directeur par intérim de l'UMR5194, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M Nicolas BUCLET, délégation de signature est donnée à Mme Pascale TROMPETTE, DR CNRS, directrice adjointe par intérim, Mme Véronique STRIPPOLI IE CNRS, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, et à Mme Elisabeth BLANC, T CNRS, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000 euros .

Article 3

La décision DEC150958DR11 du 24 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

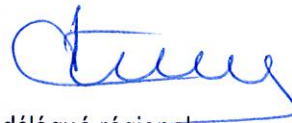
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 18 mai 2016



Le délégué régional
Jérôme Vitre



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Nicolas BUCLET

E-mail : nicolas.buclet@univ-grenoble-alpes.fr



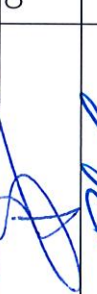

Directeur de l'unité : PACTE

Code Unité : UMR 5194.....

Intitulé : Politiques Publiques, Action Politique, Territoires

Adresse : ... Institut d'Études Politiques BP 48 38040 GRENOBLE CEDEX 9.....

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
 - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

| QUALITE | NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature) | SPECIMEN DE SIGNATURE | COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non) | ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non) | LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT) |
|------------------------|---|---|--|---|--|
| Responsable de l'unité | BUCLET NICOLAS |  | OUI | OUI | |
| Mandataire éventuel | PASCALE TROMPETTE |  | OUI | OUI | |
| Mandataire éventuel | VERONIQUE STRIPPOLI |  | OUI | OUI | |
| Mandataire éventuel | BLANC ELISABETH |  | OUI | OUI | 5 000 € |

Date : ...25 avril 2016.....

Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr

DEC161038DR11

Décision portant délégation de signature à Michel DIETRICH, directeur par intérim de l'unité UMS832, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), dont le directeur par intérim est M. Michel FILY ;

Vu la décision DEC160711INSU Décision portant cessation de fonctions de M. Michel Fily et nomination de M. Michel DIETRICH, directeur par intérim de l'unité mixte de service UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG).

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. M. Michel DIETRICH, directeur par intérim de l'unité UMS832, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement M. Michel DIETRICH, délégation de signature est donnée à M. Hans Werner JACOBI, CR CNRS, Mme Leslie HOLLETT, IE UGA, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 10.000 euros, à Mme Hélène HOSTACHY, AI CNRS, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000 euros.

Article 3

La décision n° DEC160072DR11 du 25 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 11 mai 2016



Le délégué régional
Jérôme VITRE



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Michel Diétrich E-mail : michel.dietrich@igrr Grenoble.fr, Directeur de l'unité : UHS OSUG 832
 Code Unité : UHS 832 Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Université de Grenoble
 Adresse : 122 rue de la Piscine - Domaine universitaire - 38400 STH

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
 - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

| QUALITE | NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature) | SPECIMEN DE SIGNATURE | COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non) | ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non) | LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT) |
|------------------------|---|-----------------------|---|--|---|
| Responsable de l'unité | <u>Diétrich Michel</u> <u>DR - DU OSUG</u> | <u>M. Diétrich</u> | | | |
| Mandataire éventuel | <u>Horbachy Hélène</u> <u>AI - Gestionnaire</u> | <u>[Signature]</u> | <u>oui</u> | <u>oui</u> | <u>5 000 €</u> |
| Mandataire éventuel | <u>Houette Sophie</u> <u>IE - Resp. adm.</u> | <u>[Signature]</u> | <u>oui</u> | <u>oui</u> | <u>10 000 €</u> |
| Mandataire éventuel | <u>JACOBI Hans-Werner</u> <u>DR - Adjoint chef</u> | <u>Jacobi</u> | <u>oui</u> | <u>oui</u> | <u>—</u> |

Date : 25/04/2016

Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : isabelle.cieren – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr

DEC161081DR12

Décision portant délégation de signature à Virginie BLANC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias, dont la directrice est Mme Suzanne DE CHEVEIGNE ;

Vu la décision DEC151770INSHS du 2 septembre 2015 nommant M. Boris PETRIC directeur par intérim de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

Vu la décision DEC160979INSHS du 13 mai 2016 portant renouvellement de nomination de M. Boris PETRIC en tant que directeur par intérim de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias jusqu'au 31 juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à *Mme Virginie BLANC*, responsable administrative, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹ à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 17 mai 2016

Le directeur d'unité
Boris PETRIC

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161174DR12

Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7296 intitulée Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7296, intitulée « Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes », dont le directeur est Mustapha OULADSINE;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes, à compter du 13 février 2014.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 17 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 9 membres élus : 6 pour le collège des enseignants-chercheurs et chercheurs permanents, 1 pour le collège ITA/IATSS, 2 pour le collège des doctorants ;
- 7 membres nommés ;
- 2 membres invités.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC160476DR12

Décision portant délégation de signature à M. Rachid BOUCHAKOUR directeur de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR 7334, intitulée « Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence », dont le directeur est Rachid BOUCHAKOUR ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Rachid BOUCHAKOUR, directeur de l'unité UMR7334, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Rachid BOUCHAKOUR**, délégation de signature est donnée à M. Olivier THOMAS, PR, à M. Jean-Luc AUTRAN, PR, à M. Jean-Louis CHASSAING, IR, à Mme Leslie SCALA, IE, à M. Yves KLEIN, AI, à Mme Joëlle NELSON, TCN, à Mme Paule SANTANTONIO, AI, à Mme Véronique MUNUSAMI, AI, et à Mme Zolika DJELLOULI, TCN, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142514DR12 du 21/10/2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1^{er} février 2016

Le délégué régional
Younis HERMES

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC160477DR12

Décision portant délégation de signature à M. Olivier THOMAS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR 7334, intitulée « Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence », dont le directeur est Rachid BOUCHAKOUR ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier THOMAS, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, délégation est donnée à M. Jean-Luc AUTRAN, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS et de M. Jean-Luc AUTRAN, délégation est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING, administrateur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN et M. Jean-Louis CHASSAING, délégation est donnée à Mme Leslie SCALA, responsable du service budget, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING et Mme Leslie SCALA, délégation est donnée à M. Yves KLEIN, gestionnaire financier, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Leslie SCALA et M. Yves KLEIN, délégation est donnée à Mme Paule SANTANTONIO, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Leslie SCALA, M. Yves KLEIN et Mme Paule SANTANTONIO, délégation est donnée à Mme Joëlle NELSON, assistante de direction et gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Leslie SCALA, M. Yves KLEIN, Mme Paule SANTANTONIO et Mme Joëlle NELSON, délégation est donnée à Mme Véronique MUNUSAMI, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Leslie SCALA, M. Yves KLEIN, Mme Paule SANTANTONIO, Mme Joëlle NELSON et Mme Véronique MUNUSAMI, délégation est donnée à Mme Zolika DJELLOULI, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 10

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 11

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1^{er} février 2016

Le directeur d'unité
Rachid BOUCHAKOUR

DEC160861DR12

Décision portant délégation de signature à M. Nicolas FAUCHERRE, directeur de l'unité UMR7298 intitulée *Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7298, intitulée « Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée », dont le directeur est Henri AMOURIC ;

Vu la décision DEC152054INSHS du 27 octobre 2015 nommant M. Nicolas FAUCHERRE, directeur par intérim de l'unité UMR7298, intitulée « Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée », à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7298, intitulée « Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée », dont le directeur est M. Nicolas FAUCHERRE;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Nicolas FAUCHERRE, directeur de l'unité UMR7298, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Nicolas FAUCHERRE**, délégation de signature est donnée à Mme Virginie MARI, AI et à Mme Ingrid PROPSON-ESCALIER, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3

La décision DEC152387DR12 du 28 octobre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 7 avril 2016

Le délégué régional
Younis Hermes

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161080DR12

Décision portant prolongation de la délégation de signature à M. Boris PETRIC, directeur par intérim de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias, dont la directrice est Mme Suzanne DE CHEVEIGNE ;

Vu la décision DEC151770INSHS du 2 septembre 2015 nommant M. Boris PETRIC directeur par intérim de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

Vu la décision DEC160979INSHS du 13 mai 2016 portant renouvellement de nomination de M. Boris PETRIC en tant que directeur par intérim de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias jusqu'au 31 juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Boris PETRIC, directeur de l'unité UMR8562, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Boris PETRIC**, délégation de signature est donnée à M. Stéphane DURAND, professeur, à Mme Virginie BLANC, AI, et à Mme Lydie PERRIN-OBERT (pour les engagements inférieurs à 2000 €), aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3

La décision n° DEC151949DR12 du 3 septembre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 17 mai 2016

Le délégué régional
Younis Hermes

DEC160862DR12

Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de l'unité UMR7318 intitulée Droits international, comparé et européen, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7318, intitulée « Droit public comparé – Droit international et droit européen », dont le directeur est Rostane MEHDI ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7318, intitulée « Droit international, comparé et européen », dont la directrice est *Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS* ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de l'unité UMR7318, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS**, délégation de signature est donnée à Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, DR, à Mme Nathalie RUBIO, professeur, à Mme Maryse BAUDREZ, professeur, et à M. Olivier LECUCQ, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3

La décision DEC152412DR12 du 2 novembre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 7 avril 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Le délégué régional
Younis HERMES

DEC160863DR12

Décision portant délégation de signature à Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7318 intitulée Droits international, comparé et européen

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7318, intitulée « Droit public comparé – Droit international et droit européen », dont le directeur est Rostane MEHDI ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7318, intitulée « Droit international, comparé et européen », dont la directrice est *Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS* ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à *Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI*, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹ à compter du 1^{er} janvier 2016.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de *Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI*, délégation est donnée à *Mme Nathalie RUBIO*, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de *Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI* et de *Mme Nathalie RUBIO*, délégation est donnée à *Mme Maryse BAUDREZ*, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de *Mme Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI*, de *Mme Nathalie RUBIO* et de *Mme Maryse BAUDREZ*, délégation est donnée à *M. Olivier LECUCQ*, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 7 avril 2016

La directrice d'unité
Sandrine MALJEAN-DUBOIS

DEC160866DR12

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Hamelin, directeur de l'unité UMS3470 intitulée Unité mixte de service Pytheas, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

Vu la décision DEC122739DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMS 3470, intitulée « Unité mixte de service PYTHEAS », dont le directeur est Bruno HAMELIN;

Vu la décision DEC1513010DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMS 3470, intitulée « Unité mixte de service PYTHEAS », dont le directeur est Bruno HAMELIN;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno HAMELIN, directeur de l'unité UMS3470, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Bruno HAMELIN**, délégation de signature est donnée à Stéphanie ESTOR, IE1, Sylvie IMBERT, Aaenes, Auguste LE VAN SUU, IRHC, M. Thierry BOTTI, IR1 aux fins mentionnées à l'article 1^{er} et à Mme Nathalie DESMONS, AI, pour les engagements inférieurs à 3000€.

Article 3

La décision DEC140549DR12 du 29 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 23 mars 2016

Le délégué régional
Younis HERMES

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161061DR17

Décision portant délégation de signature à M. Vincent Gouëset, directeur de l'unité UMR6590 intitulée Espaces et sociétés par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6590, intitulée Espaces et sociétés, dont le directeur est Vincent Gouëset ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Vincent Gouëset, directeur de l'unité mixte de recherche n°6590, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent Gouëset, délégation de signature est donnée à M. Sébastien Fleuret, directeur de recherche de 2^e classe, M. Jean-Marc Fournier, professeur des universités et directeur de ESO Caen, M. François Madoré, professeur des universités de 1^{ère} classe et directeur de ESO Nantes, M. Gérald Billard, professeur des universités de 2^e classe et directeur de ESO Le Mans, Mme Emmanuelle Hellier, professeure des universités de 2^e classe et directrice de ESO Rennes et Mme Karine Breton, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 13 mai 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161054DR17

Décision portant délégation de signature à M. Florian Méhats pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité n°6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes, dont le directeur est Bachir Bekka ;

Vu la décision DEC151249INSMI du 05 juin 2015 portant nomination de M. Florian Méhats aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Chantal Halet, ingénieure d'études de 1^e classe, Mme Valérie Monbet, professeure des universités de 2^e classe et M. Jean-Marie Lion, professeur des universités de 2^e classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 13 mai 2016

Le directeur d'unité

Florian MEHATS

DEC161086DR17

Décision portant délégation de signature à M. Aurélien Babarit, directeur du groupement de recherche GDR3763 intitulé Energies marines renouvelables, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création du groupement de recherche n°3763, intitulé Energies marines renouvelables, dont le directeur est Aurélien Babarit ;

Vu la décision DEC160626INSIS du 2 mai 2016 portant modification de la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Aurélien Babarit, directeur du groupement de recherche n°3763, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Aurélien Babarit, délégation de signature est donnée à M. Pierre Ferrant, professeur des universités 1^e classe et Mme Anne Lagatu, ingénieure d'études de 2^e classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 18 mai 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161087DR17

Décision portant délégation de signature à M. Aurélien Babarit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) du groupement de recherche GDR3763 intitulé Energies marines renouvelables

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création du groupement de recherche n°3763, intitulé Energies marines renouvelables, dont le directeur est Aurélien Babarit ;

Vu la décision DEC160626INSIS du 2 mai 2016 portant modification de la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre Ferrant, professeur des universités 1^e classe et Mme Anne Lagatu, ingénieure d'études de 2^e classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 19 mai 2016

Le directeur d'unité

Aurélien BABARIT

DEC161104DR17

Décision portant délégation de signature à Jean-Jacques Fourmond pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division technique de l'INSU

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC071221SUNI du 28 mars 2007 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service n°855 intitulée Division technique de l'INSU dont le directeur est François Baudin ;

Vu la décision DEC14213DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée UPS855 Division technique de l'INSU (DT INSU) et nommant M. Dominique Pouliquen directeur, M. Michel Calzas et M. Nadir Amarouche directeurs adjoints de cette unité ;

Vu la décision DEC152129INSU du 15 octobre 2015 portant cessation de fonctions de M. Dominique Pouliquen et nomination de M. Nadir Amarouche, directeur par intérim de l'unité propre de service UPS855 intitulée Division technique de l'INSU (DT INSU) ;

Vu la décision DEC160181INSU du 11 février 2016 portant cessation de fonctions de Nadir Amarouche, directeur par intérim, et nomination de Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité propre de service UPS855 intitulée Division technique de l'INSU (DT INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Calzas, ingénieur de recherche hors classe, Mme Françoise Le Corre, technicienne de classe supérieure et M. Emmanuel De Saint-Léger, ingénieur d'études de 2^e classe, à l'effet de signer au directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 23 mai 2016

Le directeur d'unité

Jean-Jacques FOURMOND

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC161064DR17

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Bujoli, directeur de l'unité UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation dont le directeur est Bruno Bujoli ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Bujoli, directeur de l'unité UMR6230, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Bujoli, délégation de signature est donnée à M. Jean-Michel Bouler, professeur des universités, Mme Muriel Bermon, technicienne de classe exceptionnelle, Mme Karine Gautier, technicienne de classe exceptionnelle, M. Sébastien Guin, chargé de recherche de 1^{ère} classe et M. Denis Jacquemin, professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 13 mai 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161065DR17

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Bujoli pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation dont le directeur est Bruno Bujoli ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Michel Bouler, professeur des universités, Mme Muriel Bermon, technicienne de classe exceptionnelle, Mme Karine Gautier, technicienne de classe exceptionnelle, M. Sébastien Gouin, chargé de recherche de 1^{ère} classe et M. Denis Jacquemin, professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 13 mai 2016

Le directeur d'unité

Bruno BUJOLI

DEC161103DR17

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division technique de l'INSU, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 1^{er} mai 2013 ;

Vu la décision DEC071221SUNI du 28 mars 2007 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service n°855 intitulée Division technique de l'INSU dont le directeur est François Baudin ;

Vu la décision DEC14213DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée UPS855 Division technique de l'INSU (DT INSU) et nommant M. Dominique Pouliquen directeur, M. Michel Calzas et M. Nadir Amarouche directeurs adjoints de cette unité ;

Vu la décision DEC152129INSU du 15 octobre 2015 portant cessation de fonctions de M. Dominique Pouliquen et nomination de M. Nadir Amarouche, directeur par intérim de

l'unité propre de service UPS855 intitulée Division technique de l'INSU (DT INSU) ;

Vu la décision DEC160181INSU du 11 février 2016 portant cessation de fonctions de Nadir Amarouche, directeur par intérim, et nomination de Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité propre de service UPS855 intitulée Division technique de l'INSU (DT INSU) ;

DECIDE :

Article 1^e

Délégation est donnée à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Fourmond, délégation de signature est donnée à M. Michel Calzas, ingénieur de recherche hors classe, Mme Françoise Le Corre, technicienne de classe supérieure et M. Emmanuel De Saint-Léger, ingénieur d'études de 2^e classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 23 mai 2016

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161053DR17

Décision portant délégation de signature à M. Florian Méhats, directeur de l'unité UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité n°6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes, dont le directeur est Bachir Bekka ;

Vu la décision DEC151249INSMI du 05 juin 2015 portant nomination de M. Florian Méhats aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6625 intitulée Institut de recherche mathématique de Rennes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Florian Méhats, directeur de l'unité n°6225, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Florian Méhats, délégation de signature est donnée à Mme Chantal Halet, ingénieure d'études de 1^e classe, Mme Valérie Monbet, professeure des universités de 2^e classe et M. Jean-Marie Lion, professeur des universités de 2^e classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 12 mai 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161063DR17

Décision portant délégation de signature à M. Vincent Gouëset pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6590 intitulée Espaces et sociétés

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6590, intitulée Espaces et sociétés, dont le directeur est Vincent Gouëset ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sébastien Fleuret, directeur de recherche de 2^e classe, M. Jean-Marc Fournier, professeur des universités et directeur de ESO Caen, M. François Madoré, professeur des universités de 1^{ère} classe et directeur de ESO Nantes, M. Gérald Billard, professeur des universités de 2^e classe et directeur de ESO Le Mans, Mme Emmanuelle Hellier, professeure des universités de 2^e classe et directrice de ESO Rennes et Mme Karine Breton, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 19 mai 2016

Le directeur d'unité

Vincent GOUSET

DEC161109DR19

Décision portant délégation de signature à Monsieur Hermann ROTHARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6252, intitulée « Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique », dont le directeur est Monsieur Serge BOUFFARD ;

Vu la décision n°DEC133367INP du 20 décembre 2013 nommant Monsieur Amine CASSIMI, directeur de l'UMR 6252 intitulée « Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique » à compter du 01/01/2014 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Hermann ROTHARD, adjoint au directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hermann ROTHARD, délégation est donnée à Monsieur Patrice CAMY, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 25 mai 2016

Le directeur d'unité

Amine CASSI

DEC161108DR19

Décision portant délégation de signature à Monsieur Amine CASSIMI, Directeur de l'unité UMR6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC130356DAJ du 14 février 2013 nommant Monsieur Vincent GOUJON, Délégué régional de la circonscription Normandie ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6252, intitulée « Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique », dont le directeur est Monsieur Serge BOUFFARD ;

Vu la décision n°DEC133367INP du 20 décembre 2013 nommant Monsieur Amine CASSIMI, directeur de l'UMR 6252 intitulée « Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique » à compter du 01/01/2014 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Amine CASSIMI, directeur de l'unité UMR6252 à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Amine CASSIMI, délégation de signature est donnée à Monsieur Hermann ROTHARD, Directeur de recherches et à Monsieur Patrice CAMY, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC140121DR19 du 10 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à CAEN, le 24 mai 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Le délégué régional
Vincent GOUJON

DEC161072DR20

Décision portant délégation de signature à M. Gilles L'Allemain pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR7277, intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), dont le directeur est Stéphane NOSELLI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilles L'Allemain, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles L'Allemain, délégation est donnée à Mme Martine Roulet, ingénieur

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

d'étude aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles L'Allemain et de Mme Martine Roulet, délégation est donnée à Mme Monique Zucchini ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 17/05/2016

Le directeur d'unité
Stéphane NOSELLI

DEC161071DR20

Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Noselli, directeur de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133069DAJ du 06/11/2013 nommant Béatrice Saint-Cricq déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 18 novembre 2013 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR7277, intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), dont le directeur est Stéphane NOSELLI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stéphane NOSELLI, directeur de l'unité UMR7277, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et

dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane NOSELLI, délégation de signature est donnée à M. Gilles L'ALLEMAIN, directeur de recherche, Mme Martine ROULET, ingénieur d'étude et Mme Monique ZUCCHINI, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 151996DR20 du 02/09/15 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 17 Mai 2016

La déléguée régionale
Béatrice SAINT-CRICQ

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC160915INSHS

Décision portant modification de la décision DEC151290DGDS portant création et renouvellement des UMR et notamment de l'unité mixte de recherche n° 5319 **PASSAGES**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment de l'UMR n° 5319 **PASSAGES** ;

Vu l'accord des partenaires ;

Sur proposition du directeur de l'institut des Sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A l'article 1 de la décision n°DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR5319 intitulée **PASSAGES** sont modifiées comme suit :

1.1 Remplacer

« établissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION »

par

« établissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX »

1.2 La ligne suivante est supprimée :

« Partenaire : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX ».

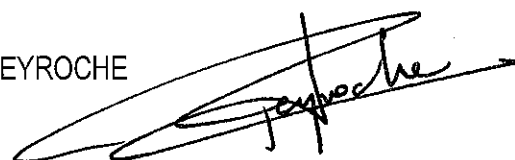
Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 AVR. 2016**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science

Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161115DR07

Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR6524 intitulée Laboratoire magmas et volcans (LMV)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC123054DAJ en date du 21 décembre 2012 portant nomination de M. Frédéric Faure aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision n° DEC140811DAJ en date du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs des diverses prestations réalisées par l'unité UMR6524 intitulée Laboratoire magmas et volcans (LMV) sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 23 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

INSTRUMENTS LABORATOIRE MAGMAS ET VOLCANS

TARIFS 2016

| | Tarif interne | Tarif externe |
|---|--|---|
| ICP MS Mode solution Agilent 7500 ou Thermo Neptune | 20 €/heure | 40 €/heure Neptune |
| ICP MS Mode Laser Agilent 7500 ou Thermo Element ou Thermo Neptune | 30 €/heure | 60 €/heure |
| TIMS Thermo Triton | 50 €/jour | 100 €/jour |
| Microscope Electronique à balayage | 12 €/heure 8€/ heure sans aide technique | 24 € UBP/heure+ Labo INSU 40 €/heure Autres labos CNRS + secteur privé région 80 € / heure Secteur privé autre que région Auvergne |
| ICP-AES (Analyse éléments majeurs: 12 éléments + pertes au feu) | * 13 € | * 15 € : Université Clermont- Auvergne (UCA) (hors LMV) * 20 € Etablissements publics hors UCA *100 € Prestations secteur privé |
| ICP-AES (Analyse éléments mineurs : coût par élément) | * 3 € | * 4 € : Université Clermont- Auvergne (UCA) (hors LMV) *5 € Etablissements publics hors UCA *10 € Prestations secteur privé |
| Microsonde | 80 € la journée | 160 € la journée |
| Morpho-Granulometre | 10 € par analyse | 25 € par analyse |
| Micronalyse CHNS-O Coût par élément (C, H, N, S ou O) | * 3 € | * 3,50 € : Université Clermont- Auvergne (UCA) (hors LMV) *5 € Etablissements publics hors UCA *21 € Prestations secteur privé |

| | | |
|---|--------|--|
| Séparation minérale (coût pour une séparation) | * 10 € | * 12 € : Université Clermont-Auvergne (UCA) (hors LMV) *16 € Etablissements publics hors UCA *70 € Prestations secteur privé |
|---|--------|--|



Délégation Alsace

DEC161107DR10

Décision relative au tarif des prestations de l'unité UMR 7242 intitulée Biotechnologie et signalisation cellulaire

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°142559DAJ en date du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Patrice Soullie aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alsace ;

Vu la décision n° 142561DAJ en date du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice Soullie délégué régional pour la circonscription Alsace notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs des diverses prestations réalisées par l'UMR 7242 intitulée Biotechnologie et signalisation cellulaire sont fixés comme suit :

Prestations effectuées auprès de clients hors CNRS :

| <u>Nature des prestations</u> | | <u>Tarif HT €</u> |
|-------------------------------|--|-----------------------|
| | | <u>Tarif unitaire</u> |
| 4342 | PARP-1 (human) (rec) | 140,00 |
| 4344 | PARP-2 (mouse) (rec) | 160,00 |
| 4346 | PARP-3 (human) (rec) | 165,00 |
| 4348 | PARP-1 (BRCT domain) (rec) | 120,00 |
| 4350 | Pab to PARP-1 (PAK<PARP>Rb) 1 à 20 tubes de 100 µL | 100,00 |
| 4352 | Pab to PARP-1 (PAK<PARP>Rb) 5 à 10 mL | 530,00 |
| 4354 | Pab to PARP-2 | 105,00 |
| 4356 | Pab to XRCC1 old (human) | 105,00 |
| 4358 | Pab to XRCC1 new (human) | 105,00 |
| 4360 | Pab to PARP-1 (BRCT domain) | 100,00 |
| 4362 | Pab to PARP-3 | 110,00 |
| 4364 | Pab to PARP-2 (pur) | 110,00 |
| 4366 | Pab to PARP-1 (from Goat) | 100,00 |
| 4368 | Mab to PARP-3 (LA6B10) | 165,00 |
| 4370 | DNA (purified) (DANse I act) | 25,00 |

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 01/03/2016.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le

Pour le Président et par délégation, le Délégué régional du CNRS Alsace

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

et par délégation,
l'Adjointe au Délégué régional,

Christine BRUNEL

DEC161096DR01

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR 8643
intitulée Laboratoire Spécification et Vérification**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à Mr Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

Vu la décision du DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité UMR 8643 intitulée Laboratoire Spécification et Vérification.

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR 8643 Laboratoire Spécification et Vérification.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 13 membres élus :
 - collège des chercheurs et enseignants chercheurs : 9
 - collège des doctorants : 2
 - collège des ITA : 2
- 5 membres nommés ;

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, siège de la délégation régionale, le 23/05/2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional,
Patrick Mounaud



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Décision modifiant la décision DEC160830DR07 du 4 janvier 2016 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5557 intitulée ECOLOGIE MICROBIENNE (LEM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5557 ;

Vu la décision DEC160830DR07 du 4 janvier 2016 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5557 intitulée ECOLOGIE MICROBIENNE (LEM) ;

Vu la décision DEC160707INEE du 5 avril 2016 portant nomination de Mme Feteh-el-Zahar Haichar-Baya et M. Philippe Normand aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5557 intitulée « Ecologie microbienne (LEM) »,

DECIDE :

Article 1er

L'article 2 de la décision DEC160830DR07 du 4 janvier 2016 susvisée est modifié comme suit :

« Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les directeurs adjoints ;
- 8 membres élus :

Collège Chercheurs/enseignants chercheurs : 5
élus

Sous collège chercheurs/enseignants
chercheurs : 4

Sous collège doctorants : 1

Collège ITA/BIATSS : 3 élus

- 5 membres nommés. »

Article 2

La présente décision, qui prend effet à compter du 5 avril 2016, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 23 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5305 intitulée BIOLOGIE TISSULAIRE ET INGENIERIE THERAPEUTIQUE

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5305,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5305 pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité UMR5305.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus :
 - Collège Chercheurs/enseignants chercheurs : 5 élus
 - Sous collège A (PR/DR) : 2
 - Sous collège B (CR/MCF) : 2
 - Sous collège doctorants/post-doctorants : 1
 - Collège ITA : 2 élus
- 5 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 9 mars 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5509 intitulée LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES FLUIDES ET D'ACOUSTIQUE (LMFA)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5305,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5509 pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité UMR5509.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint
- 11 membres élus :
 - Collège Chercheurs/enseignants chercheurs : 6 élus
 - Sous collège PR / DR : 2
 - Sous collège CR / MCF : 2
 - Sous collège doctorants/post-doctorants : 2
 - Collège ITA : 5 élus
- 7 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 4 janvier 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3421 intitulée Biologie de Caenorhabditis elegans

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMS3421,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé à compter du 1^{er} janvier 2016, un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3421 pour la durée fixée dans la décision DEC151298DGDS portant renouvellement de l'unité UMS3421.

Article 2 : Composition

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Sont électeurs :

- les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre National de la Recherche Scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un constat d'association ou d'unité mixte ;
- sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 23 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3760 intitulée Institut de Biologie et Chimie des Protéines (IBCP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMS3760,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé à compter du 1^{er} janvier 2016, un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3760 pour la durée fixée dans la décision DEC151298DGDS portant création de l'unité UMS3760.

Article 2 : Composition

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Sont électeurs :

- les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre National de la Recherche Scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un constat d'association ou d'unité mixte ;
- sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 23 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC160314DR10

Décision portant sur la modification de la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision DEC142561DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice Soullie, délégué régional pour la circonscription Alsace,

Vu la décision DEC105235DR10 du 9 décembre 2010 portant sur la création d'un conseil de service à la délégation régionale Alsace ;

Vu le procès-verbal des élections pour le renouvellement des membres des membres du conseil de service de la délégation régionale Alsace du 1^{er} décembre 2014 ;

Vu la décision DEC142970DR10 portant sur la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace ;

Vu le compte-rendu de la réunion du conseil de service du 25 janvier 2015 ;

DECIDE :

Article 1 : Composition

Les membres du conseil de service sont :

- le délégué régional
Patrice Soullie
- l'adjointe au délégué régional
Christine Brunel
- les membres élus
Sylvie Bulot
Hélène Claude
Mathias Eck
Philippe Firn en remplacement d'Isabelle Fournajoux, à partir du 25 janvier 2016
Thomas Gaschi
Tania Muller en remplacement de Stéphanie Scarfone, à partir du 25 janvier 2016
Ayman Salman
Isabelle Thomas

- les membres nommés
 - Céline Delalex-Bindner
 - Kevin Geiger
 - Jean-Luc Orcesi
 - Doris Pflumio
 - Hugues Schoenfeld
 - Eric Simon

La durée initiale du mandat des membres du conseil de service était fixée à quatre ans. Le mandat prendra donc fin le 8 décembre 2018.

Article 2 : Compétences

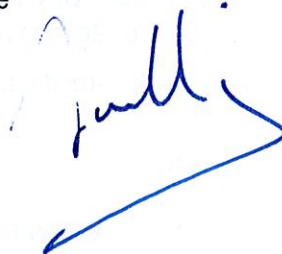
Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 12 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrice Soullie



DEC161007INSB

Décision modificative de la décision collective DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des fédérations de recherche

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant création de la fédération de recherche n°3755 intitulée « Fédération Internationale pour la biologie structurale intégrée » ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A l'article 1 de la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à la fédération de recherche (FR) n° 3755 intitulée « Fédération Internationale pour la biologie structurale intégrée » sont modifiées comme suit :

- Les termes « Etablissements co-tutelles avec le CNRS : EUROPEAN MOLECULAR BIOLOGY LABORATORY (EMBL), COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES » sont remplacés par « Etablissements co-tutelles avec le CNRS : EUROPEAN MOLECULAR BIOLOGY LABORATORY (EMBL), COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES »

Article 2 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 mai 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC161018DR11

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8191 intitulée Spintronique et Technologie des Composants (SPINTEC)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR8191 intitulée Spintronique et Technologie des Composants (SPINTEC).

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8191 intitulée Spintronique et Technologie des Composants (SPINTEC).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint;
- 8 membres élus;
- 2 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 3/05/2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Jérôme VITRE

DEC160627INSIS

Décision portant modification de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et portant notamment renouvellement de l'UMR5518 intitulée LABORATOIRE GENIE DES PROCEDES PAPETIERS (LGP2) ;

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 2 de la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche intitulée LABORATOIRE GENIE DES PROCEDES PAPETIERS (LGP2) sont modifiées ainsi qu'il suit :

Les termes « Directeur adjoint : M. Marc AUROUSSEAU, professeur » sont supprimés.

Art. 2. - La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016 et sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS

DEC160453DR11

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de la formation de recherche en évolution FRE3748 intitulée Centre de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

Vu la décision DEC151293DGDS du 18 décembre 2015 portant création de la formation de recherche en évolution FRE3748 intitulée Centre de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG).

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de la formation de recherche en évolution FRE3748 intitulée Centre de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG).

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- le directeur de la formation de recherche en évolution ;
- le directeur adjoint ;
- 8 membres élus;
- 6 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 24/02/2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Jérôme VITRE



Délégation Alpes

DEC160306DR11 – Décision portant création d'une régie de recettes au LSM, UMR6417

Le directeur général auprès du Centre National de la Recherche Scientifique, représenté par le délégué régional de la circonscription Alpes,

Vu la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 modifiée, notamment son article 60 ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 22 et 190

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS;

Vu l'arrêté du 4 juin 1996 relatif au montant par opération des dépenses de matériel et de fonctionnement payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances modifié en dernier lieu par l'arrêté du 28/01/2002

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du Centre national de la recherche scientifique modifié par l'arrêté du 29 décembre 2001;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques



Délégation Alpes

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir du président conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

Vu la décision n°100189DAJ du 27 juillet 2010 portant nomination de M. Jérôme VITRE aux fonctions de Délégué régional pour la circonscription Alpes,

DECIDE

ARTICLE PREMIER

Il est institué une régie de recettes auprès du Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), à compter du 2 mai 2016.

ARTICLE 2

Cette régie est installée au Laboratoire Souterrain de Modane, 1125 routes de Bardonnèche 73500 MODANE

ARTICLE 3

La régie encaisse les produits relatifs aux locations de chambres d'hôtes du Laboratoire Souterrain de Modane

ARTICLE 4

Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- 1° : numéraire ;
- 2° : chèques ;
- 3° : virements ;
- 4° : carte bancaire.

ARTICLE 5

Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie Générale de Chambéry.

ARTICLE 6

Un fonds de caisse d'un montant de 50 € est mis à disposition du régisseur.

ARTICLE 7

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 500 €.



Délégation Alpes

ARTICLE 8

Le régisseur est tenu de verser à la caisse de l'agent comptable secondaire de la délégation ALPES du CNRS le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 7 et au minimum une fois par mois.

ARTICLE 9

Le régisseur verse auprès de l'agent comptable secondaire de la délégation ALPES du CNRS la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par mois.

ARTICLE 10

Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 11

Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 12

Le délégué régional de la délégation Alpes et l'agent comptable secondaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Grenoble, le 04 avril 2016,

Vu le délégué régional

Jérôme VITRE

Vu l'agent comptable secondaire

Jean-François PEIRO

Vu l'agent comptable principal

Marie-Laure INISAN-EHRET



DEC160835DR11 – Acte de nomination du régisseur de la régie de recettes au LSM-UMR6417

Le directeur général auprès du Centre National de la Recherche Scientifique, représenté par le délégué régional de la circonscription Alpes

- Vu la décision n°DEC160306DR11 portant création de la régie de recettes auprès du Laboratoire Souterrain de Modane ;
- Vu le code pénal, notamment l'article 432-10 ;
- Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;
- Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié, relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 23 décembre 1992 modifié, relatif aux conditions dans lesquelles les directeurs d'établissements publics nationaux peuvent instituer des régies d'avances et des régies de recettes ;
- Vu l'arrêté du 28 mai 1993, modifié, relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;
- Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;
- Vu l'instruction n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 relative aux régies de recettes et régies d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement.

DECIDE

ARTICLE PREMIER

Madame Valérie FAVRE est nommée régisseur de la régie de recettes auprès du Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci ;

ARTICLE 2

Le régisseur n'est pas astreint à constituer un cautionnement ;



Délégation Alpes

ARTICLE 3

Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité d'un montant fixé au maximum de la réglementation en vigueur (pour information 110 € en 2015);

ARTICLE 4

Le régisseur est, conformément à la réglementation en vigueur, personnellement et pécuniairement responsable de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'il recueille ou qui lui sont avancés par l'agent comptable, du maniement des fonds et des mouvements du compte de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que de la tenue de la comptabilité des opérations ;

ARTICLE 5

Le régisseur ne doit pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites judiciaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal ;

Fait à Grenoble, le 4 avril 2016

Vu le Délégué régional

Jérôme VITRE

Vu l'Agent comptable secondaire

Jean-François PEIRO

Vu l'Agent comptable principal

Marie-Laure INISAN-EHRET

Pour acceptation, le Régisseur

Valérie FAVRE

DEC161177DR12

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3537 intitulée Centre d'Exploration Fonctionnelle et de Formation

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122893DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'unité UMS3537, intitulée Centre d'exploitation Fonctionnelle et de Formation, dont le directeur est Guillaume MASSON ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité intitulée Centre d'exploitation Fonctionnelle et de Formation à compter du 01/01/2012.

Article 2 : Composition

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Si l'effectif de l'unité venait à dépasser 30 électeurs, le conseil de laboratoire sera composé et désigné selon les dispositions des articles 3 et 4 modifiés de la décision du 28 octobre 1992.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161180DR12

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS1885 intitulée Maison Asie Pacifique

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122739DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 1885, intitulée « Maison Asie Pacifique », dont la directrice est Pascale BONNEMERE ;

Vu la décision DEC141952INSHS du 28 août 2014 nommant Mme Monika STERN aux fonctions de directrice de UMS1885, intitulée « Maison Asie Pacifique » ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité intitulée Maison Asie Pacifique à compter du 01/01/2012.

Article 2 : Composition

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Si l'effectif de l'unité venait à dépasser 30 électeurs, le conseil de laboratoire sera composé et désigné selon les dispositions des articles 3 et 4 modifiés de la décision du 28 octobre 1992.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161175DR12

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7256 intitulée Information génomique et structurale

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7256, intitulée « Information génomique et structurale », dont le directeur est Jean-Michel CLAVERIE ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7256 à compter du 01/01/2012.

Article 2 : Composition

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Si l'effectif de l'unité venait à dépasser 30 électeurs, le conseil de laboratoire sera composé et désigné selon les dispositions des articles 3 et 4 modifiés de la décision du 28 octobre 1992.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161173DR12

Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7299 intitulée Centre Camille Jullian

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7299, intitulée « Centre Camille Jullian », dont le directeur est M. Dominique GARCIA ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7299, intitulée Centre Camille Jullian, dont le directeur est M. Jean-Christophe SOURISSEAU ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Centre Camille Jullian, à compter du 18 janvier 2012.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- la directrice adjointe ;
- 13 membres élus : 5 pour le collège des chercheurs, 3 pour le collège des enseignants-chercheurs, 5 pour le collège ITA ;
- 5 membres nommés ;
- 3 membres invités.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161171DR12

Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7288 intitulée Institut de biologie du développement de Marseille

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7288, intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille-Luminy », dont le directeur est André LE BIVIC ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Institut de biologie du développement de Marseille, à compter du 16 mars 2012.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus : 2 pour le collège des chercheurs, 2 pour le collège des enseignants-chercheurs, 2 pour le collège des doctorants, 2 pour le collège des IT Equipe et 2 pour le collège des IT plateaux techniques ;
- 5 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161161DR12

Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7346 intitulée Centre de physique des particules de Marseille

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7346, intitulée « Centre de physique des particules de Marseille », dont le directeur est Eric KAJFASZ ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Centre de physique des particules de Marseille, UMR7346.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus : 4 membres pour le collège des chercheurs, enseignants-chercheurs et hospitaliers et 6 membres pour le collège des ingénieurs, techniciens et administratifs ;
- 4 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 31 mai 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC161032INSHS

Décision portant modification des sections de rattachement de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine (CEPEL).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine et nommant M. William Genieys directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

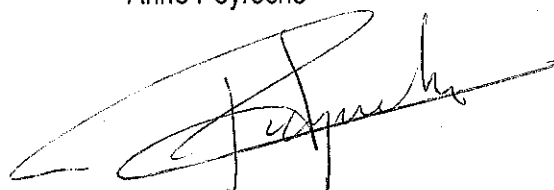
A compter du 1^{er} janvier 2016, les sections de rattachement de l'unité mixte de recherche susvisée sont les suivantes : 40 ; 36.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le / 7 JUIN 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC160626INSIS

Décision portant modification de la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS)

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS) et portant notamment création du GDR3763 intitulé Energies Marines Renouvelables (EMR) ;

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Décide :

Art. 1. – A l'article 1 de la décision DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives au groupement de recherche intitulé Energies Marines Renouvelables (EMR) sont modifiées ainsi qu'il suit :

Les termes « Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES » sont supprimés.

Art. 2. - La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016 et sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS



DEC160772DRH

Décision fixant les intitulés des sections de jury d'admissibilité pour les concours de recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du Centre national de la recherche scientifique au titre de l'année 2016.

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Vu le décret no 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;
- Vu le décret no 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;
- Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ;
- Vu, l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;
- Vu, l'arrêté du 1er août 2012 portant création de commissions interdisciplinaires au Centre national de la recherche scientifique ;
- Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre National de la Recherche Scientifique M.FUCHS (Alain) ;
- Vu les arrêtés du 1^{er} décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche et de chargés de recherche du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE

Article 1er : Dans les sections et commissions interdisciplinaires suivantes du Comité national, pour les concours de recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du CNRS, organisés au titre de l'année 2016, les intitulés des sections de jury d'admissibilité sont fixés comme suit :

Section 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Concours de chargés de recherche

- 1 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos
- 2 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 2 - Théories physiques : méthodes, modèles et applications

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 3 - Matière condensée : structures et propriétés électroniques

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 4 - Atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 5 - Matière condensée : organisation et dynamique

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche

- A - Matière condensée: organisation et dynamique
- B - Matière condensée: organisation et dynamique
- C - Matière condensée: organisation et dynamique
- D - Matière condensée: organisation et dynamique
- E - Matière condensée: organisation et dynamique
- F - Matière condensée: organisation et dynamique
- G - Matière condensée: organisation et dynamique
- H - Matière condensée: organisation et dynamique

Section 6 - Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche

- A - Sous- Jury
- B - Sous-Jury

Section 7 - Sciences de l'information : traitements, systèmes intégrés matériel-logiciel, robots, commandes, images, contenus, interactions, signaux et langues

Concours de chargés de recherche

- 1 - Sciences de l'information: traitements, robots, systèmes intégrés matériel-logiciel
- 2 - Sciences de l'information: traitements, systèmes intégrés matériels-logiciels

Concours de directeurs de recherche

- A - Sciences de l'information: traitements, systèmes intégrés matériel-logiciel
- B - Sciences de l'information: traitements, robots, systèmes intégrés matériel-logiciel

Section 8 - Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique

Concours de chargés de recherche

- Sous-jury 1
- Sous-jury 2

Concours de directeurs de recherche

- Sous-jury A
- Sous-jury B
- Sous-jury C

Section 9 - Ingénierie des matériaux et des structures, mécanique des solides, biomécanique, acoustique

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 10 - Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation

Concours de chargés de recherche

- 1 - Milieux fluides et réactifs:procédés de transformation,transports, transferts
- 2 - Milieux fluides et réactifs: transports, transferts,procédés de transformation

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 11 - Systèmes et matériaux supra et macromoléculaires : élaboration, propriétés, fonctions

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche

- Sous-jury A
- Sous-jury B

Section 12 - Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 13 - Chimie physique, théorique et analytique

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche

- A - Physico-chimie
- B - Chimie physique

Section 14 - Chimie de coordination, catalyse, interfaces et procédés

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche

- A - Catalyse, chimie de coordination, interface et procédés
- B - Interfaces et procédés, catalyse, chimie de coordination

Section 15 - Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés

Concours de chargés de recherche

- 1 - Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés
- 2 - Procédés, Chimie des matériaux, nanomatériaux

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 16 - Chimie du vivant et pour le vivant : conception et propriétés de molécules d'intérêt biologique

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 17 - Système solaire et univers lointain

Concours de chargés de recherche

- 1 - Système solaire et univers lointain
- 2 - Système solaire et univers lointain

Concours de directeurs de recherche

- A - Système solaire et univers lointain
- B - Système solaire et univers lointain

Section 18 - Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 19 - Système Terre : enveloppes superficielles

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 20 - Biologie moléculaire et structurale, biochimie

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 21 - Organisation, expression, évolution des génomes. Bioinformatique et biologie des systèmes

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche

- A - Expression du génome
- B - Dynamique du génome

Section 22 - Biologie cellulaire, développement, évolution-développement, reproduction

Concours de chargés de recherche

- 1 - Cellulaire Développement Evolution Reproduction
- 2 - Evolution Reproduction Cellulaire Développement
- 3 - Développement Evolution Reproduction Cellulaire
- 4 - Reproduction Cellulaire Développement Evolution

Concours de directeurs de recherche

- A - Reproduction Cellulaire Développement Evolution
- B - Cellulaire Développement Evolution Reproduction
- C - Evolution Reproduction Cellulaire Développement
- D - Développement Evolution Reproduction Cellulaire

Section 23 - Biologie végétale intégrative

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche

- A - Biologie végétale intégrative
- B - Biologie végétale intégrative

Section 24 - Physiologie, vieillissement, tumorigenèse

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 25 - Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

Concours de chargés de recherche

- 1 - Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie
- 2 - Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 26 - Cerveau, cognition et comportement

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche

- A - Cognition et comportement, Cerveau
- B - Comportement, cerveau et cognition
- C - Cerveau, cognition et comportement

Section 27 - Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 28 - Pharmacologie, bio-ingénierie, imagerie, biotechnologie

Concours de chargés de recherche (jury plénier)

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 29 - Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 30 - Surface continentale et interfaces

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 31 - Hommes et milieux : évolution, interactions

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 32 - Mondes anciens et médiévaux

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 33 - Mondes modernes et contemporains

Concours de chargés de recherche

- 1 - Mondes modernes et contemporains
- 2 - Mondes modernes ou contemporains
- 3 - Mondes modernes et/ou contemporains
- 4 - Mondes modernes, contemporains
- 5 - Histoire moderne et contemporaine
- 6 - Histoire moderne ou contemporaine
- 7 - Histoire moderne et/ou contemporaine
- 8 - Histoire des mondes modernes ou contemporains
- 9 - Histoire des mondes modernes et/ou contemporains

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 34 - Sciences du langage

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 35 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art

Concours de chargés de recherche

- 1 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
- 2 - Sciences philologiques et philosophiques, sciences de l'art
- 3 - Sciences de l'art, sciences philologiques et philosophiques
- 4 - Sciences de l'art, sciences philosophiques et philologiques

Concours de directeurs de recherche

- A - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
- B - Sciences de l'art, sciences philosophiques et philologiques
- C - Sciences philologiques et philosophiques, sciences de l'art
- D - Sciences de l'art, sciences philologiques et philosophiques

Section 36 - Sociologie et sciences du droit

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 37 - Economie et gestion

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 39 - Espaces, territoires et sociétés

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 40 - Politique, pouvoir, organisation

Concours de chargés de recherche
 1 - Pouvoir, organisation, politique
 2 - Organisation, politique, pouvoir
 3- Politique, pouvoir, organisation

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Section 41 - Mathématiques et interactions des mathématiques

Concours de chargés de recherche
 1 - Mathématiques et interactions des mathématiques
 2 - Mathématiques et interactions des mathématiques
 3 - Mathématiques et interactions des mathématiques
 4 - Mathématiques et interactions des mathématiques

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Commission interdisciplinaire 50 - Gestion de la recherche

Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Commission interdisciplinaire 51 - Modélisation, et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Commission interdisciplinaire 52 - Environnements sociétés : du fondamental à l'opérationnel

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Commission interdisciplinaire 53 - Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Commission interdisciplinaire 54 - Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant

Concours de chargés de recherche (jury plénier)
Concours de directeurs de recherche (jury plénier)

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 mars 2016

Alain FUCHS



DEC160908DRH *Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2016.*

Le Président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 44,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 13,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 13 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'avis du conseil scientifique du 18 janvier 2016,

DECIDE

Article 1^{er} - Il est créé un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2016.

Article 2 - Ce jury est présidé par M. FUCHS Alain, Président, ou Mme PEYROCHE Anne, Directrice générale déléguée à la science, sa représentante.

Article 3 - Il comprend 11 membres de droit

- Le Directeur général délégué aux ressources, ou le Directeur des ressources humaines, son représentant.- Le
- Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. MAIRESSE Jean, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- La
- Directrice de l'Institut national des sciences de l'univers, ou M. MOURARD Denis, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- La
- Directrice de l'Institut des sciences biologiques, ou Mme NOBLE Florence, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.- Le
- Directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, ou Mme PERRIN Marie Yvonne, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.- Le
- Directeur de l'Institut de chimie, ou M. TASSIN Jean-François, Directeur adjoint

scientifique, son représentant.- Le
 Directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, ou
 Mme BASSLER Ursula, Directrice adjointe, sa représentante.- Le
 Directeur de l'Institut de physique, ou Mme TALEB-IBRAHIMI Amina, Directrice adjointe
 scientifique, sa représentante.- Le
 Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions, ou
 Mme FERMANIAN Clotilde, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.- La
 Directrice de l'Institut écologie et environnement, ou Mme HOSSAERT Martine, Directrice
 adjointe scientifique, sa représentante.
 - Le Directeur de l'Institut des
 sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François-Joseph, Directeur adjoint
 scientifique, son représentant.

et 11 personnalités scientifiques

Membres titulaires :

- Mme BACROIX Brigitte, Directeur de recherche du CNRS, Laboratoire des Sciences des
 Procédés et des Matériaux - VILLETANEUSE.- M. BARRAS
 Frédéric, Laboratoire de chimie bactérienne - MARSEILLE, membre élu de la section 21 du
 comité national.- Mme
 BASSEVILLE Michele, Directeur de recherche du CNRS, Institut de recherche en
 informatique et systèmes aléatoires - RENNES, membre élue de la section 7 du comité
 national.- M. BIANE
 Philippe, Directeur de recherche du CNRS, Laboratoire d'Informatique Gaspard Monge -
 MARNE LA VALLEE, membre nommé de la section 41 du comité national.- M.
 BLUMENFELD Yorick, Directeur de recherche du CNRS, Institut de physique nucléaire
 d'orsay – ORSAY, membre élu de la section 1 du comité national.- Mme
 DUBRULLE Bérengère, Directeur de recherche du CNRS, Service de physique de l'état
 condensé (SPEC) - GIF SUR YVETTE, membre élue de la section 2 du comité national.-
 - Mme GIUDICI-ORTICONI Marie-Therese, Directeur de recherche
 du CNRS, Bioénergétique et ingénierie des protéines - MARSEILLE, membre élue de la
 section 20 du comité national.- M. HEULIN Thierry, Directeur de recherche du CNRS,
 Biologie végétale et microbiologie environnementales - ST PAUL LES DURANCE, membre
 nommé de la section 29 du comité national.- M. LAMATY Frédéric, Directeur de
 recherche du CNRS, Institut des Biomolécules Max Mousseron - MONTPELLIER, membre
 élu de la section 12 du comité national.- Mme LEYVAL Corinne, Directeur de recherche
 du CNRS, Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux - VANDOEUVRE
 LES NANCY, membre élue de la section 30 du comité national.

Mme GAR

Membres suppléants :

- M. ADAM Jean-Luc, Directeur de recherche du CNRS, Institut des Sciences Chimiques
 de Rennes - RENNES, membre élu de la section 15 du comité national.- Mme
 AUBERT Anne Marie, Directeur de recherche du CNRS, Institut de mathématiques de
 Jussieu - Paris Rive Gauche – PARIS, membre nommée de la section 41 du comité
 national.- M.
 BARILLOT Christian, Directeur de recherche du CNRS, Institut de recherche en
 informatique et systèmes aléatoires – RENNES.
 - M. BORDAS Christian, Directeur de recherche du CNRS, Institut Lumière Matière –
 VILLEURBANNE, membre élu de la section 4 du comité national.- Mme
 CHAUMERLIAC Nadine, Directeur de recherche du CNRS, Laboratoire de météorologie
 physique - AUBIERE, membre élue de la section 19 du comité national.- M.
 DAMBRINE Gilles, Professeur des universités, Institut d'électronique, de microélectronique
 et de nanotechnologie - VILLENEUVE D ASCQ, membre nommé de la section 8 du comité
 national.- Mme

DUFOUR Sylvie, Directeur de recherche du CNRS, Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques – PARIS, membre élue de la section 34 du comité national.

- Mme DUPONT Joëlle, Directeur de recherche, Physiologie de la reproduction et des comportements (PRC) – NOUZILLY, membre nommée de la section 24 du comité national.- M. LABORDE Denis, Directeur de recherche du CNRS, Centre Georg Simmel. Recherches franco-allemandes en sciences sociales – PARIS, membre nommé de la section 38 du comité national.- M. LAMBOLEZ Bertrand, Directeur de recherche, Neurosciences Paris-Seine - PARIS, membre élu de la section 25 du comité national.-M. LEES Jean-Pierre, Directeur de recherche du CNRS, Laboratoire d'Annecy le Vieux de physique des particules - ANNECY LE VIEUX, membre élu de la section 1 du comité national.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 29 avril 2016

Alain FUCHS



DEC160909DRH *Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts au titre des commissions interdisciplinaires, organisés au titre de l'année 2016.*

Le Président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 44,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 13,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 13 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1ère classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 13 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu l'avis des conseils scientifiques d'Institut des 26 janvier, 1er, 2, 4, 8, 18, 26, 29 février et 1er mars 2016,

DECIDE

Article 1^{er} - Il est créé un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts dans les commissions interdisciplinaires organisés au titre de l'année 2016.

Article 2 - Ce jury est présidé par M. FUCHS Alain, Président, ou Mme PEYROCHE Anne, Directrice générale déléguée à la science, sa représentante.

Article 3 - Il comprend 10 membres de droit

- Le Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. BOUZEGHOUB Mokrane, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- Le
Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François-Joseph, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- La

Directrice de l'Institut national des sciences de l'univers, ou M. ARNAUD Nicolas, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- La
 Directrice de l'Institut des sciences biologiques, ou M. LUCAS Bruno, Directeur adjoint scientifique, son représentant.- Le
 Directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, ou M. REMOND Yves, Directeur adjoint, son représentant.- Le
 Directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, ou Mme BASSLER Ursula, Directrice adjointe, sa représentante.- Le
 Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions, ou Mme FERMANIAN Clotilde, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.
 - La Directrice de l'Institut écologie et environnement, ou Mme JOLY Dominique, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.
 - Le Directeur de l'Institut de physique, ou M. KELLER Niels, Directeur adjoint scientifique, son représentant.
 - Le Directeur de l'Institut de chimie, ou M. TASSIN Jean François, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

et 10 personnalités scientifiques

Membres titulaires :

- M. AMBLARD Pierre-Olivier, Directeur de recherche du CNRS, Grenoble Image, Parole, Signal, Automatique - ST MARTIN D HERES, membre élu de la section 7 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 51 du comité national.-
 - Mme BRUNEL-PICCININI ELODIE, Chargé de recherche, Institut Montpellierain Alexander Grothendieck - MONTPELLIER, membre élue de la section 41 du comité national.

M. DAVID

Membres suppléants :

- Mme ANDRE Marie-Françoise, Professeur des universités, Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale - CLERMONT FERRAND.
 - M. BRASSE David, Directeur de recherche du CNRS, Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC), STRASBOURG.
 - M. BLUM Michael, Directeur de recherche du CNRS, Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications de Grenoble - LA TRONCHE, membre nommé de la commission interdisciplinaire 51 du comité national et membre élu de la section 33 du comité national.- Mme DEMOUCHEY Sylvie, Chargé de recherche du CNRS, Géosciences Montpellier - MONTPELLIER, membre élue de la section 18 du comité national.- M. DE CORNULIER Yves, Chargé de recherche du CNRS, Laboratoire de mathématiques d'Orsay - ORSAY, membre élu de la section 41 du comité national.- M. DUBOIS Michel, Directeur de recherche du CNRS, Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS) - PARIS, membre élu de la commission interdisciplinaire 53 du comité national et membre élu de la section 36 du comité national.- M. LAUGIER Pascal, Directeur de recherche du CNRS, Laboratoire d'Imagerie Biomédicale - PARIS, membre nommé de la commission interdisciplinaire 54 du comité national.- Mme REVERON CABOTTE Helen, Chargé de recherche du CNRS, Matériaux : Ingénierie et Science - VILLEURBANNE, membre élue de la section 9 du comité national.- Mme SCHMITT Veronique, Directeur de recherche du CNRS, Centre de Recherche Paul Pascal - PESSAC, membre élue de la section 11 du comité national.- Mme VIGNOLO Patrizia, Professeur des universités, Institut non linéaire de Nice Sophia Antipolis - VALBONNE, membre nommée de la section 2 du comité national.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 29 avril 2016

Alain FUCHS



DEC160910DRH

Décision de constitution auprès de chacun des instituts du CNRS d'un jury d'admission pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2016.

Le président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 22,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 8,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 13 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1ère classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 13 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu l'avis des conseils scientifiques d'Institut des 26 janvier, 1er, 2, 4, 8, 18, 26, 29 février et 1er mars 2016,

DECIDE

Article 1er - Pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2016, il est constitué auprès de chacun des instituts du CNRS un jury d'admission dont la composition est la suivante.

Article 2 - Pour les concours de chargés de recherche n° 01/02, 01/03, 01/04, 01/05, 01/06, 01/07, 01/08, 01/09, 01/10, 01/11 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules

Président :

- Le Directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, ou Mme BASSLER Ursula, Directrice adjointe, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- M. BLUMENFELD Yorick, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 1 du comité national.
- M. BUSSON Philippe, Directeur de recherche du CNRS.

- Mme FARGET Fanny, Chargé de recherche du CNRS.
- M. GIRAUD HERAUD Yannick, Directeur de recherche du CNRS.
- M. GUIDAL Michel, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 1 du comité national.
- Mme LEDROIT-GUILLON Fabienne, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 1 du comité national.
- M. PITA Santiago, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 1 du comité national.
- Mme TRINCAZ-DUVOID Sophie, Maître de conférences.
- M. VACAVANT Laurent, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 1 du comité national.

Membres suppléants :

- M. DELABROUILLE Jacques, Directeur de recherche du CNRS.
- M. DUPERRIN Arnaud, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 1 du comité national.
- M. GRANIER DE CASSAGNAC Raphael, Chargé de recherche du CNRS.
- M. LEES Jean-Pierre, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 1 du comité national.
- M. LEROY Nicolas, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 1 du comité national.
- Mme RIDEL Méliッサ, Maître de conférences.

Article 3 - Pour les concours de chargés de recherche n° 02/02, 02/03, 03/03, 03/04, 04/02, 04/03, 05/02, 05/03, 41/06 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut de physique

Président :

- Le Directeur de l'Institut de physique, ou M. VAN TIGGELEN Barend, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- M. BORDAS Christian, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 4 du comité national.
- M. CRAMAIL Henri, Professeur des universités, membre élu de la section 11 du comité national.
- M. KELLER Niels, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme LAMBRECHT Astrid, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme LEMAIRE Elisabeth, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 5 du comité national.
- M. MAILLET Jean-Michel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 2 du comité national.
- M. PISTOLESI Fabio, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 3 du comité national.
- Mme TALEB-IBRAHIMI Amina, Directeur de recherche du CNRS.
- M. VAN TIGGELEN Barend, Directeur de recherche du CNRS.

Membres suppléants :

- M. ANDRE Régis, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 3 du comité national.

- M. CASSABOIS Guillaume, Professeur des universités, membre élu de la section 3 du comité national.
- M. DI MEGLIO Jean-Marc, Professeur des universités, membre nommé de la section 5 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 54 du comité national.
- M. GANDIT Philippe, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme MAITRE Agnès, Professeur des universités, membre élue de la section 4 du comité national.
- M. PETROFF Frédéric, Directeur de recherche du CNRS.
- M. SALATI Pierre, Professeur des universités, membre nommé de la section 2 du comité national.
- M. SENTIS Marc, Directeur de recherche du CNRS.

Article 4 - Pour les concours de chargés de recherche n° 02/04, 08/04, 41/02, 41/04, 41/05 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

Président :

- Le Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions, ou Mme FERMANIAN Clotilde, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- M. BIANE Philippe, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 41 du comité national.
- M. CARLES Rémi, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. CHENEVIER Gaëtan, Directeur de recherche du CNRS.
- M. DE CORNULIER Yves, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. LE ROUSSEAU Jérôme, Professeur des universités.
- Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, Professeur des universités.
- Mme PASQUALE Angela, Professeur des universités.
- Mme SAADA Ellen, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 41 du comité national.
- Mme VARAGNOLO Michela, Maître de conférences, membre nommée de la section 41 du comité national.

Membres suppléants :

- M. BERTHON Christophe, Professeur des universités, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. CARUSO Xavier, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. DUCROS Antoine, Professeur des universités, membre nommé de la section 41 du comité national.
- Mme GRIVAUX Sophie, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme MATIAS Catherine, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme RIGOT Séverine, Professeur des universités.

Article 5 - Pour les concours de chargés de recherche n° 06/02, 06/03, 06/04, 07/02, 07/03, 37/02 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences informatiques et de leurs interactions

Président :

- Le Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. BOUZEGHOUB Mokrane, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- Mme ACHARD Sophie, Chargé de recherche du CNRS, membre élue de la section 7 du comité national et membre élue de la commission interdisciplinaire 51 du comité national.
- Mme BASSEVILLE Michèle, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 7 du comité national.
- Mme BASSINO Frédérique, Professeur des universités, membre élue de la section 6 du comité national.
- Mme BLANC FERAUD Laure, Directeur de recherche du CNRS.
- M. DAAFOUZ Jamal, Professeur des universités, membre élu de la section 7 du comité national.
- M. LATAPY Matthieu, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 6 du comité national et membre nommé de la commission interdisciplinaire 53 du comité national.
- M. MAGNIEZ Frédéric, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 6 du comité national.
- M. MAIRESSE Jean, Directeur de recherche du CNRS.
- M. ROBERT Philippe, Directeur de recherche.

Membres suppléants :

- Mme APPERT Caroline, Chargé de recherche du CNRS.
- M. CAPPE Olivier, Directeur de recherche du CNRS.
- M. CASTAGNA Giuseppe, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 6 du comité national.
- M. GIMBERT Hugo, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 6 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 53 du comité national.
- M. MASON Paolo, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 7 du comité national.
- Mme PETRUCCI Laure, Professeur des universités.

Article 6 - Pour les concours de chargés de recherche n° 07/04, 08/02, 08/03, 09/02, 09/03, 10/02, 10/03, 41/07 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

Président :

- Le Directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, ou Mme PERRIN Marie Yvonne, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- Mme BASSEVILLE Michèle, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 7 du comité national.
- M. BERGAUD Christian, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 8 du comité national.
- M. DE LABACHELERIE Michel, Directeur de recherche du CNRS.
- M. MAGNAUDET Jacques, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 10 du comité national.
- Mme MASBERNAT-MEREILES Martine, Directeur de recherche du CNRS.
- M. NICOLAS Laurent, Directeur de recherche du CNRS.
- M. REMOND Yves, Professeur des universités.

- M. SCHERMAN Daniel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 28 du comité national.
- M. VERDIER Claude, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 9 du comité national.

Membres suppléants :

- M. COLOMBELLI Raffaele, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 8 du comité national.
- Mme DOMINGO Pascale, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 10 du comité national.
- M. MAZUYER Denis, Professeur des universités.
- Mme MONTAGNAT RENTIER Maurine, Chargé de recherche du CNRS, membre nommée de la section 9 du comité national.
- Mme SAGNES Isabelle, Directeur de recherche du CNRS.
- M. SOMMER Pascal, Directeur de recherche du CNRS.

Article 7 - Pour les concours de chargés de recherche n° 11/02, 11/03, 12/02, 12/03, 13/02, 13/03, 14/02, 14/03, 15/03, 15/04, 16/02, 16/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut de chimie

Président :

- Le Directeur de l'Institut de chimie, ou Mme PRADIER Claire-Marie, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- Mme DELMAS Agnès, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 16 du comité national.
- Mme DUNACH CLINET Isabel, Directeur de recherche du CNRS.
- M. ETCHEBERRY Arnaud, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 14 du comité national.
- M. KELLER Niels, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme LANGLOIS Valérie, Professeur des universités, membre nommée de la section 11 du comité national.
- M. LEROUX Frédéric, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 12 du comité national.
- Mme STEUNOU Nathalie, Professeur des universités.
- Mme THIEULEUX Chloé, Chargé de recherche du CNRS.
- M. THOMAS Philippe, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 15 du comité national.

Membres suppléants :

- M. ASSFELD Xavier, Professeur des universités, membre élu de la section 13 du comité national.
- Mme CROGUENNEC Laurence, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme DERENNE Sylvie, Directeur de recherche du CNRS.

- M. LEBRETON Jacques, Professeur des universités, membre élu de la section 12 du comité national.
- M. PARISEL Olivier, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme PRELOT Bénédicte, Chargé de recherche du CNRS, membre élue de la section 14 du comité national.

Article 8 - Pour les concours de chargés de recherche n° 17/02, 17/03, 18/02, 18/03, 19/02, 19/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national des sciences de l'univers

Président :

- La Directrice de l'Institut national des sciences de l'univers, ou Mme HAUSER Danièle, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- Mme CHAUMERLIAC Nadine, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 19 du comité national.
- M. CHAUVET Eric, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 30 du comité national.
- Mme DEMOUCHEY Sylvie, Chargé de recherche du CNRS, membre élue de la section 18 du comité national.
- M. FIQUET Guillaume, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 18 du comité national.
- M. LAMARE Sylvain, Professeur des universités.
- Mme LE FRIANT Anne, Directeur de recherche du CNRS.
- M. MARCELIN Michel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 17 du comité national.
- M. REVERDIN Gilles, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 19 du comité national.
- Mme VILMER Nicole, Directeur de recherche du CNRS.

Membres suppléants :

- M. BARRE Pierre, Chargé de recherche du CNRS.
- M. BOUMIER Patrick, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 17 du comité national.
- Mme BOYET Maud, Chargé de recherche du CNRS.
- Mme COUSTENIS Athena, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme GARCON Véronique, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 19 du comité national.
- M. MARROCCHI Yves, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 18 du comité national.

Article 9 - Pour les concours de chargés de recherche n° 20/02, 20/03, 21/02, 21/03, 22/02, 22/03, 23/02, 23/03, 24/02, 24/03, 25/02, 25/03, 26/02, 26/04, 27/02, 27/03, 28/02, 28/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences biologiques

Président :

- La Directrice de l'Institut des sciences biologiques ou M. POULAIN Bernard, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- M. AGIUS Eric, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 22 du comité national.
- Mme ARDOUIN BATAILLE Laurence, Chargé de recherche à l'INSERM.
- M. BOCCARD Frédéric, Directeur de recherche du CNRS.
- M. DERAGON Jean-Marc, Professeur des universités, membre élu de la section 23 du comité national.
- Mme MATHIS Chantal, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 26 du comité national.
- Mme GAVARD Julie, Chargé de recherche du CNRS, membre nommée de la section 24 du comité national.
- Mme HEURTEAUX Catherine, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 28 du comité national.
- M. PENICAUD Luc, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 24 du comité national.
- M. ROBERT Bruno, Ingénieur CEA, membre nommé de la section 20 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme DELACOUR Delphine, Chargé de recherche du CNRS, membre élue de la section 22 du comité national.
- M. DI SCALA Georges, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 26 du comité national.
- Mme MARION POLL Annie, Directeur de recherche de l'INRA.
- M. NEYROLLES Olivier, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 27 du comité national.
- M. SCHERMAN Daniel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 28 du comité national.
- Mme VAURY ZWILLER Chantal, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 21 du comité national.

Article 10 - Pour les concours de chargés de recherche n° 26/03, 26/05, 32/02, 32/03, 33/02, 33/03, 34/02, 34/03, 35/02, 35/03, 36/02, 36/03, 36/04, 37/03, 38/02, 38/03, 39/02, 39/03, 40/02, 40/03, 40/04, 41/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences humaines et sociales

Président :

- Le Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François Joseph, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- Mme BAREL MOISAN Claire, Chargé de recherche du CNRS, membre nommée de la section 35 du comité national.
- M. BURESI Pascal, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 32 du comité national.
- Mme CORTES Geneviève, Professeur des universités.
- Mme COTTIAS Myriam, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 33 du comité national.

- M. DUBOIS Michel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 36 du comité national.
- M. PINSON Gilles, Professeur des universités.
- Mme RUSINOWSKA-GRABISCH Agnieszka, Directeur de recherche du CNRS, membre nommée de la section 37 du comité national.
- M. SURRALLES CALONGE Alexandre, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme WAUQUIER Sophie, Professeur des universités.

Membres suppléants :

- Mme CORNU Marie, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 36 du comité national.
- M. HUNEMAN Philippe, Directeur de recherche du CNRS.
- M. KOESSLER Frédéric, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 37 du comité national.
- Mme LONG Nathalie, Chargé de recherche du CNRS.
- Mme RADICA Gabrielle, Maître de conférences.
- Mme VIGOUR Cécile, Chargé de recherche du CNRS, membre nommée de la section 40 du comité national.

Article 11 - Pour les concours de chargés de recherche n° 29/02, 29/03, 30/02, 30/03, 31/02, 31/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut écologie et environnement

Président :

- La Directrice de l'Institut écologie et environnement, ou Mme ANDRE Marie-Françoise, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Ingénieur CEA.
- M. BOUCHON Didier, Professeur des universités.
- M. BOURGUET Denis, Directeur de recherche, membre nommé de la section 29 du comité national.
- M. CHAVE Jérôme, Directeur de recherche du CNRS.
- M. GALOP Didier, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la commission interdisciplinaire 52 du comité national.
- Mme HERRSCHER Estelle, Chargé de recherche du CNRS.
- M. MAUREILLE Bruno, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 31 du comité national.
- M. MERY Frédéric, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 29 du comité national.
- Mme MOUCHIROUD Dominique, Professeur des universités, membre élue de la section 29 du comité national.
- Mme TRESSET Anne, Directeur de recherche du CNRS.

Membres suppléants :

- M. DANCHIN Etienne, Directeur de recherche du CNRS.
- M. LOEUILLE Nicolas, Professeur des universités, membre élu de la section 29 du comité national.
- Mme REGERT Martine, Directeur de recherche du CNRS, membre élue de la section 31 du comité national.
- M. ROSTAIN Stephen, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme THERY Isabelle, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme VIARD Frédérique, Directeur de recherche du CNRS.

Article 12 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 29 avril 2016

Alain FUCHS

Le Président du Centre national de la recherche scientifique

DEC161111DRH



Vu, le décret N°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret N°84-431 du 6 juin 1984, modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment articles 10 à 14,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique,

Vu, la demande des intéressés,

Vu, l'avis des organismes d'origine,

DECIDE

ARTICLE 1 Sont retenus en vue de leur accueil en délégation les enseignants chercheurs dont les noms suivent :

| | Nom | Prénom |
|--|---------------------|------------|
| Institut national de physique nucléaire et de physique des particules | | |
| M. | ANSARI | Reza |
| M. | BARBIER | Remi |
| M. | BIDAUD | Adrien |
| M. | BUSATO | Emmanuel |
| M. | CAGNOLI | Gianpietro |
| M. | CHABERT | Eric |
| M. | CHANFRAY | Guy |
| M. | CLEMENT | Benoit |
| M. | COPIN | Yannick |
| M. | DELAUNAY | Franck |
| Mme | DI CIACCIO | Lucia |
| M. | DONINI | Julien |
| M. | DORVAUX | Olivier |
| M. | FEINSTEIN | Fabrice |
| Mme | GAULARD | Carole |
| M. | GRENIER | Gerald |
| M. | GUILLET | Vincent |
| Mme | JOLLET | Cécile |
| M. | KATSANEVAS | Stavros |
| M. | LACHAUD | Cyril |
| M. | LAKTINEH | Imad |
| M. | MONTEIL | Stéphane |
| M. | MORETTO | Philippe |
| M. | NOUI | Karim |
| Mme | PORTEBOEUF-HOUSSAIS | Sarah |
| M. | PUY | Denis |
| M. | ROSNET | Philippe |
| M. | ROUSSEAU | Marc |
| M. | STOCCHI | Achille |
| M. | TSIMPIS | Dimitrios |

Institut de physique

| | | |
|-----|----------------|-----------------|
| M. | ABBARCHI | Marco |
| M. | ABEL | Mathieu |
| M. | ANTKOWIAK | Arnaud |
| M. | ARAB | Madjid |
| M. | BECHE | Bruno |
| M. | BENDEIF | El Eulmi |
| M. | BERGERET | Emmanuel |
| M. | BODUCH | Philippe |
| M. | BOUCHAKOUR | Rachid |
| Mme | BOULOUFA-MAAFA | Nadia |
| M. | BURGIN | Julien |
| M. | CAMY | Patrice |
| Mme | CANTAT | Isabelle |
| Mme | CAROSELLA | Francesca |
| Mme | CARRERE | Hélène |
| M. | CAUPIN | Frederic |
| M. | CHALOPIN | Benoît |
| M. | CHARDONNET | Pascal |
| M. | CHRAIBI | Hamza |
| M. | CIVELLI | Marcello |
| M. | CLEMENT | David |
| M. | COLLET | Eric |
| Mme | CREPIEUX | Adeline |
| M. | DAYEN | Jean-François |
| M. | DEGERT | Jerome |
| M. | DELABRE | Ulysse |
| M. | DELAGNES | Jean-Christophe |
| M. | DELON | Antoine |
| Mme | DOUARCHE | Carine |
| Mme | DOUILLET | Albane |
| M. | FADE | Julien |
| M. | FELBACQ | Didier |
| M. | GALLAIS | Yann |
| M. | GARROT | Damien |
| M. | GAUGUET | Alexandre |
| Mme | GROSMAN | Annie |
| Mme | GUERLIN | Christine |
| M. | GUILLET | Thierry |
| M. | HAACKE | Stefan |
| Mme | HALTE-FILIPPI | Valérie |
| M. | HETET | Gabriel |
| Mme | HIPPERT | Françoise |
| M. | KERVERN | Gwendal |
| M. | KIAN | Yavar |
| Mme | LACROIX | Lise-Marie |
| M. | LALIOTIS | Athanasios |
| M. | LANDESMAN | Jean Pierre |
| M. | LE PICARD | Sabastien |
| M. | LE ROUZO | Judikael |
| M. | LECHEMINANT | Philippe |
| M. | LELONG | Gerald |
| M. | LEONCINI | Xavier |
| M. | LIGOURE | Christian |
| M. | LORiot | Vincent |
| M. | LOUYER | Yann |
| M. | MAGRO | Marc |
| M. | MEIER | Christophe |
| M. | MILLOT | Guy |
| M. | MONTEVERDE | Miguel |
| M. | MORTESSAGNE | Fabrice |

| | | |
|-----|-------------------|-----------------|
| M. | NAERT | Antoine |
| M. | NASCIMBENE | Sylvain |
| M. | PARNEIX | Pascal |
| M. | PATERA | Guisepe |
| M. | PAVLOFF | Nicolas |
| M. | PEDRI | Paolo |
| M. | PEREZ | Alejandro |
| Mme | PETKOVIC | Aleksandra |
| M. | PICARD | Yan |
| M. | RAPENNE | Gwénaël |
| M. | RAY | Cedric |
| M. | ROBERT | Jacques |
| M. | ROSMEJ | Frank |
| Mme | ROUHAUD | Emmanuelle |
| Mme | SALONEN | Anniina |
| M. | SAN MIGUEL FUSTER | Alonso |
| M. | SANGLEBOEUF | Jean Christophe |
| M. | SURET | Pierre |
| M. | TAMARAT | Philippe |
| M. | TEXIER | Christophe |
| M. | THIBAULT | Pierre |
| M. | THOMEN | Philippe |
| Mme | TISSONI | Giovanna |
| M. | TREUSSART | François |
| M. | TRIZAC | Emmanuel |
| M. | TYUTEREV | Vladimir |
| M. | VANEL | Loic |
| Mme | VENTRILLARD | Irène |
| Mme | VIGNOLO | Patrizia |
| M. | VILLAIN-GUILLOT | Simon |
| M. | ZISKIND | Michael |

Institut des sciences de l'information et de leurs interactions

| | | |
|-----|--------------|---------------|
| M. | ARNALDI | Bruno |
| M. | BELARDINELLI | Francesco |
| Mme | BOITO | Paola |
| Mme | BOLTICHEVA | Dobrina |
| Mme | BRUT | Marie |
| M. | CANON | Louis-Claude |
| M. | CASTEIGTS | Arnaud |
| M. | COLOT | Olivier |
| Mme | DELPRAT | Nathalie |
| M. | DOMENGER | Jean-Philippe |
| M. | DUCHON | Philippe |
| M. | FOURNEAU | Jean-Michel |
| M. | GEROT | Cédric |
| M. | GHAFFARI | Fakhreddine |
| M. | GINHAC | Dominique |
| Mme | GONNORD | Laure |
| M. | GUICHARD | Eric |
| M. | HACID | Mohand-Said |
| Mme | HEYDEMANN | Karine |
| M. | JABBOUR | Saïd |
| M. | JARD | Claude |
| M. | JEZEQUEL | Jean Marc |
| M. | JURIE | Frédéric |
| Mme | KANDEL | Sonia |
| M. | LAGUILLAUMIE | Fabien |
| M. | LANGAR | Rami |
| M. | LE ROUX | Joseph |
| M. | LENGLLET | Serguei |

| | | |
|-----|-----------------|------------|
| M. | LOLIVE | Damien |
| M. | LOUEMBET | Christophe |
| M. | MANOUSSAKIS | Ioannis |
| M. | MANZONETTO | Giulio |
| M. | MARTINEZ-MOLINA | John-Jairo |
| M. | MEPHU NGUIFO | Engelbert |
| M. | MOUNGLA | Hassine |
| M. | MRISSA | Michael |
| M. | NICAUD | Cyril |
| M. | NOZICK | Vincent |
| M. | OSTROMOUKHOV | Victor |
| M. | OUARTI | Nizar |
| M. | PARMENTIER | Yannick |
| M. | PERIFEL | Sylvain |
| M. | PETIT | Jean-Marc |
| M. | POIGNET | Philippe |
| M. | PROST | Frederic |
| M. | QUOY | Mathias |
| M. | RACHEDI | Abderrezak |
| M. | RIUS | Eric |
| M. | RIVEILL | Michel |
| Mme | SAIS | Fatiha |
| M. | SALANNE | Mathieu |
| M. | SALSON | Mikaël |
| Mme | SASSATELLI | Lucile |
| M. | SCHWARZENTRUBER | Francois |
| M. | SZIGETI | Zoltan |
| Mme | VISANI | Muriel |
| M. | WATIER | Bruno |

Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

| | | |
|-----|------------------------|------------|
| M. | ADLY | Samir |
| M. | AIT-MOKHTAR | Abdelkarim |
| M. | ALOUINI | Mehdi |
| M. | ARQUIS | Eric |
| M. | AUDOUIN | Bertrand |
| M. | AUFFRAY | Nicolas |
| M. | AYELA | Frédéric |
| M. | BAILLARGEAT | Dominique |
| Mme | BARDET | Sandrine |
| M. | BECHOU | Laurent |
| M. | BEGOU | Thomas |
| M. | BENALLEGUE | Abdelaziz |
| M. | BERTHO | Yann |
| M. | BESNARD | Pascal |
| M. | BOSCHI | Lapo |
| M. | BOSSUET | Lilian |
| M. | CALLAN-JONES | Andrew |
| M. | CANDELIER | Fabien |
| Mme | CATHALIFAUD | Patricia |
| M. | CAVILLE | Jean-Yves |
| M. | CHAUMET | Patrick |
| M. | COLIN | Jérôme |
| M. | COQUET | Philippe |
| M. | COUPEAU | Christophe |
| M. | DE LUSTRAC | Andre |
| M. | DE MATHELIN DE PAPIGNY | Michel |
| M. | DENOUAL | Matthieu |
| Mme | DESCHANEL | Stéphanie |
| Mme | DESTOUCHES | Nathalie |
| M. | DEVAL | Yann |

| | | |
|-----|-----------------|------------------|
| M. | DIARRA | Harona |
| Mme | DOLEAN MAINI | Victorita |
| M. | DUDLEY | John |
| M. | DUMONT | Eric |
| M. | EVEN | Jacky |
| M. | FERRARI | Philippe |
| M. | GAILLARD | Arnaud |
| M. | GANGHOFFER | Jean-Francois |
| M. | GIRARD | Sylvain |
| M. | GREGOIRE | Guillaume |
| Mme | HO BA THO | Marie-Christine |
| M. | HOGGAN | Philipp |
| M. | LANDOULSI | Jessem |
| M. | LARGER | Laurent |
| M. | LO JACONO | David |
| M. | LOMBARDI | Guillaume |
| M. | LUCAS | Bruno |
| M. | MAGAUD | Nicolas |
| M. | MAIBOOM | Alain |
| M. | MARGUERON | Samuel |
| M. | MARY | Nicolas |
| M. | MERLEN | Alexandre |
| M. | MESSONNIER | Laurent |
| M. | MINEA | Tiberiu |
| M. | MOREL | Pierre |
| Mme | PERRET | Gaële |
| M. | RABAUD | Marc |
| M. | RAZAFINDRALANDY | Dina |
| M. | RIBERT | Guillaume |
| M. | ROSENKRANTZ | Eric |
| Mme | ROUBIN | Pascale |
| Mme | ROUSSELLE | Christine |
| M. | SARRY | Frederic |
| M. | SAULEAU | Ronan |
| M. | SAUVAGE | Basile |
| M. | SEBALD | Gaël |
| M. | SEPPECHER | Pierre |
| M. | SOLTANI | Ali |
| Mme | SZUNERITS | Sabine |
| M. | TORRES | Jérémie |
| M. | TOURIN | Arnaud Jean René |
| Mme | WAGNER-KOCHER | Christiane |

Institut de chimie

| | | |
|-----|--------------------|------------|
| Mme | ALEZRA | Valérie |
| M. | ASSFELD | Xavier |
| Mme | BAHOUT | Mona |
| M. | BALME | Sébastien |
| M. | BARRIERE | Frederic |
| M. | BELLET | Daniel |
| Mme | BERTHET | Nathalie |
| M. | BILLON | Laurent |
| M. | BOUR | Christophe |
| M. | BOUVARD | Didier |
| M. | BREMOND | Paul |
| M. | BURON | Frédéric |
| Mme | CARLIER-LARREGARAY | Dany |
| M. | CASTANY | Philippe |
| M. | CELZARD | Alain |
| M. | CHAUME | Grégory |
| M. | CIMAS | Alvaro |

| | | |
|-----|----------------|---------------|
| M. | CORRAZE | Benoit |
| M. | CRAMAIL | Henri |
| M. | CUNY | Jérôme |
| M. | DJOUADI | Mohamed-Abdou |
| M. | DROCKENMULLER | Eric |
| M. | DUMEIGNIL | Franck |
| M. | DUVAIL | Jean-Luc |
| M. | GAUTHIER | Christian |
| Mme | GOMEZ SIMON | Montserrat |
| M. | HAMELIN | Olivier |
| M. | JOSSE | Mickael |
| Mme | LAMPRE | Isabelle |
| M. | LECOMMANDOUX | Sébastien |
| M. | LECOURT | Thomas |
| Mme | MANGENOT | Stephanie |
| M. | MANGIN | Stephane |
| M. | MARQUE | Sylvain |
| Mme | MIGONNEY | Véronique |
| M. | MISKA | Patrice |
| M. | MONTAIGNE | Francois |
| M. | NICOLAY | Renaud |
| Mme | PICART | Catherine |
| M. | POISSON | Thomas |
| Mme | PROUST | Anna |
| M. | ROLAND | Thierry |
| M. | STOFFELBACH | Francois |
| Mme | THIBON-POURRET | Aurore |
| M. | TOULGOAT | Fabien |
| M. | TRICOT | Grégory |
| M. | TROLEZ | Yann |
| M. | VIGNOLES | Gerard |
| Mme | ZAKRI | Cecile |

Institut national des sciences de l'Univers

| | | |
|-----|-----------------------|-----------------|
| Mme | BALLENEGGER-BULDYREVA | Jeanna |
| M. | BEZOS | Antoine |
| M. | BORDE | Pascal |
| Mme | BOULIGAND | Claire |
| M. | BUCHERT | Thomas |
| M. | CASSAN | Arnaud |
| M. | CAUZID | Jean |
| M. | DOGLIOLI | Andrea |
| M. | FOUCHET | Thierry |
| M. | GUERIN | Charles Antoine |
| M. | HEIN | Fabien |
| Mme | HURET | Nathalie |
| M. | JOSELIN | Eric |
| M. | MADELEINE | Jean-Baptiste |
| Mme | MALLET | Cecile |
| Mme | MANGIALAJO | Luisa |
| Mme | MARTINI | Audrey |
| M. | MUNOZ | Manuel |
| Mme | PONS-BRANCHU | Edwidge |
| Mme | ROBBE-DUBOIS | Sylvie |
| M. | ROLLAND | Yann |
| M. | SAUVAGE | Bastien |
| M. | SCHWARTZ | Stéphane |
| M. | TAUZIN | Benoit |
| Mme | THOMASSOT | Emilie |
| Mme | VALLET COULOMB | Christine |

Institut des sciences biologiques

| | | |
|-----|-------------------|-----------------|
| M. | BAILLY | Christophe |
| Mme | BARNAY-VERDIER | Stephanie |
| Mme | BAUD | Stéphanie |
| Mme | BRAUN | Frederique |
| Mme | BRONCHAIN | Odile |
| M. | CADORET | Jean-Charles |
| M. | CARRE | Clement |
| M. | CHARLIER | Benjamin |
| Mme | COLE | Pascale |
| Mme | DE CIAN | Marie-Cécile |
| M. | DE DEURWAERDERE | Philippe |
| Mme | DIDIER | Anne |
| M. | ELATI | Mohamed |
| M. | FLAGIELLO | Domenico |
| Mme | FOMBONNE-ROUMEJON | Joanna |
| M. | GILLET | Reynald |
| Mme | GUIRAUDIE CAPRAZ | Gaelle |
| M. | ISABLEU | Brice |
| Mme | JAUBERT | Marianne |
| M. | JOUBES | Jerome |
| Mme | KOCANOVA | Silvia |
| M. | LAUNAY | Guillaume |
| M. | LEBLOND | Pierre |
| M. | LEFEBVRE | Christophe |
| M. | LEMASSON | Alban |
| Mme | LEPERE | Gersende |
| Mme | LOPES | Anne |
| Mme | MACCARI | Stefania |
| Mme | MEIGNIN | Carine |
| M. | MOLLEREAU | Bertrand |
| M. | MOREAUX | Jérôme |
| Mme | MOUGEOT | Mathilde |
| Mme | PEBAY PEYROULA | Eva |
| M. | ROUHIER | Nicolas |
| M. | TAZI | Jamal |
| M. | TELLIER | Charles |
| M. | VIALATTE | François-Benoît |
| Mme | WALBURGER | Anne |
| M. | ZANONE | Pier-Giorgio |

Institut écologie et environnement

| | | |
|-----|-------------|--------------|
| M. | AIELLO | Antoine |
| M. | APPERT | Manuel |
| M. | BAZIN | Eric |
| M. | BOCHER | Pierrick |
| M. | BODILIS | Josselin |
| M. | BRUGGEMANN | Johann |
| M. | CAZELLES | Bernard |
| Mme | CRONIER | Catherine |
| M. | DANY | Lionel |
| Mme | DE CAUWER | Isabelle |
| Mme | DEGUILLOUX | Marie-France |
| M. | DELPierre | Nicolas |
| Mme | ERGIS | Anne-Marie |
| Mme | FERNANDEZ | Catherine |
| Mme | GAUTHIER | Emilie |
| M. | GENTZBITTEL | Laurent |
| M. | GOB | Frédéric |

| | | |
|-----|---------------|------------|
| Mme | GOUBAULT | Marlene |
| M. | GOURBAL | Benjamin |
| Mme | GRISON | Claude |
| M. | GUEGUEN | Laurent |
| Mme | HAUDRY | Annabelle |
| M. | HENIGFELD | Yves |
| M. | KRAFFE | Edouard |
| M. | LAZZARI | Claudio |
| M. | LEPRIEUR | Fabien |
| Mme | MAZE | Camille |
| M. | MOREAU | Jérôme |
| Mme | MOREL JOURNAL | Christelle |
| Mme | OLIVIERI | Isabelle |
| Mme | PALISSE | Marianne |
| Mme | PETIT | Fabienne |
| M. | TEISSERENC | Roman |
| M. | VIRIOT | Laurent |
| M. | ZUCKER | Arnaud |

Institut des sciences humaines et sociales

| | | |
|-----|---------------------|------------------------------|
| Mme | ANDRIEU | Eléonore |
| Mme | ARBORIO | Sophie |
| Mme | ARENA | Lise |
| M. | ARMELLINI | Mario |
| Mme | AURIGNY | Helene |
| Mme | AVRIL | Christelle |
| M. | BARBARAS | Renaud |
| Mme | BARREY | Sandrine |
| M. | BARTOLI | Jean-Pierre, Georges, Armand |
| M. | BEAUCHEZ | Jerome |
| Mme | BECKER | Maja |
| M. | BENZITOUN | Christophe |
| Mme | BERLINGUEZ-KONO | Noriko |
| Mme | BEROUD | Sophie |
| Mme | BESSIERE | Céline |
| M. | BILLY | Dominique |
| M. | BLANCHARD | Emmanuel |
| Mme | BOIDIN | Capucine |
| Mme | BOLTANSKI | Ariane |
| Mme | BOMBART | Mathilde |
| M. | BORDES | Rémi |
| M. | BOSQUET | Clément |
| Mme | BOUBTANE | Ekrame |
| Mme | BOUISSET | Christine |
| M. | BOURMAUD | Philippe |
| Mme | BOUTONNET HAUTEREAU | Mathilde |
| M. | BRENET | Jean-Baptiste |
| Mme | BRUNO | Isabelle |
| Mme | CANUT | Cecile |
| Mme | CAPDEVILLE | Valérie |
| Mme | CARETTE- ISMAIL | Alice |
| Mme | CARREL | Marion |
| Mme | CASALIS | Séverine |
| Mme | CHARRON | Pascale |
| Mme | CHELINI PONT | Blandine |
| Mme | CHERRIER | Beatrice |
| Mme | CHIRIO | Maud |
| Mme | CHITORAN | Ioana |
| M. | CLAUZADE | Laurent |
| Mme | CLAVANDIER | Gaëlle |
| M. | COL | Gilles |

| | | |
|-----|----------------|-----------------|
| Mme | COLLIGNON | Beatrice |
| Mme | COLONNA | Saveria |
| Mme | COMOLA | Margherita |
| Mme | CUNY | Cécile |
| Mme | DAVION | Isabelle |
| M. | DECHAUX | Jean-Hugues |
| M. | DEJENNE | Nicolas |
| Mme | DEL SOL | Marion |
| M. | DELEPOULLE | Samuel |
| Mme | DEPEYRE | Colette |
| Mme | DIEGO PACHECO | Cristina |
| Mme | DODANE | Christelle |
| M. | DONNI | Olivier |
| M. | DOS SANTOS | Christohe |
| M. | DOUAY | Nicolas |
| Mme | DUCROCQ | Myriam-Isabelle |
| Mme | DUFY | Caroline |
| M. | EIDELIMAN | Jean-Sébastien |
| Mme | FACK | Gabrielle |
| M. | FOURNIER | Pierre |
| Mme | GALLIEN | Claire |
| M. | GARCIA SANCHEZ | Pedro Jose |
| M. | GARROUSTE | Pierre |
| Mme | GAUTHIER | Claudine |
| M. | GAUTIER | Claude |
| M. | GEAY | Bertrand |
| Mme | GENEL | Katia |
| Mme | GERVAIS | Julie |
| Mme | GIOCANTI | Sylvia |
| M. | GRAVEL | Nicolas |
| M. | GRECO | Luca |
| Mme | GUEDON | Stéphanie |
| M. | GUEMBEL | Alexander |
| M. | GUIEU | Jean-Michel |
| M. | GUILLARME | Bertrand |
| M. | GUIMOND | Serge |
| Mme | GUYON | Stéphanie |
| Mme | HACHE | Emilie |
| M. | HALIMI | Brice |
| M. | HALLOY | Arnaud |
| Mme | HATCHUEL | Sarah |
| M. | HELLIO | Hugues |
| Mme | HOBSON FAURE | Laura |
| Mme | IBOS | Caroline |
| M. | JAUNAIT | Alexandre |
| M. | JAWADI | Fredj |
| Mme | JEDLICKI | Fanny |
| M. | JETTOT | Stephane |
| Mme | JOFFRE | Marie-Dominique |
| Mme | JOINNAULT | Brigitte |
| Mme | JOUANNEAU | Solenne |
| M. | JUHEM | Philippe |
| M. | KACIAF | Nicolas |
| Mme | KEFI | Hajer |
| Mme | KLOPP | Olga |
| Mme | KOR CHAHINE | Irina |
| M. | LABUSSIÈRE | Olivier |
| Mme | LALLEMENT | Emmanuelle |
| Mme | LE BLANC | Claudine |
| M. | LE CARO | Yvon |
| Mme | LE CHAPELAIN | Charlotte |
| M. | LEMERLE | Sebastien |

| | | |
|-----|------------------|--------------------------|
| M. | LEMMENS | Maarten |
| Mme | LEROUGE-COHEN | Charlotte |
| M. | L'HARIDON | Olivier |
| Mme | LION | Brigitte |
| Mme | LOUVEL | Severine |
| M. | MACE DEL VENTO | Laurence |
| M. | MAGUE | Jean-Philippe |
| M. | MANKIN | Robert |
| Mme | MARIE | Soizic |
| Mme | MASSOL | Chantal |
| M. | MAUCOURANT | Jerome |
| Mme | MELANI | Pascale |
| M. | MERLINO | Luca Paolo |
| M. | MEYZIE | Vincent |
| Mme | MICHON | Perrine |
| Mme | MOINE | Caroline |
| Mme | MOISAND | Jeanne |
| M. | MONNERIE | Denis |
| M. | MONTEIX | Nicolas |
| M. | NANDRINO | Jean-Louis |
| Mme | NUROCK | Vanessa |
| Mme | OGHINA-PAVIE | Cristiana |
| M. | OLIVEAU | Sébastien |
| Mme | ONG VAN CUNG | Marie-Françoise Kim Sang |
| Mme | OTTAVI | Dominique |
| Mme | PELLOIS | Anne |
| Mme | PENALVA | Elise |
| M. | PFIRSCH | Thomas |
| Mme | PHILIP-GAY | Mathilde |
| Mme | PIETRI | Valérie |
| Mme | PONCET | Sandra |
| Mme | POULY | Marie-Pierre |
| Mme | PUECH | Florence |
| Mme | RAID | Layla |
| M. | RAPOPORT | Hillel |
| Mme | REID | Martine |
| M. | RESTIF | Bruno |
| Mme | RIGONI | Isabelle |
| Mme | RIO-BUTUCEA | Cristina |
| M. | ROLIN | Frederic |
| Mme | ROLLAND TRAINA | Stephanie |
| Mme | ROSSETTO | Silvia |
| Mme | ROURE | Réjane |
| Mme | ROUSSEAU | Nathalie |
| M. | SAVIDAN | Patrick |
| M. | SAVY | Pierre |
| Mme | SCHIAVON | Martina |
| Mme | STEVENS | Hélène |
| Mme | SULTAN | Agathe |
| Mme | TAFANI | Caroline |
| M. | TAIEB | Patrick |
| M. | TASSIN | Etienne |
| M. | TETTAMANZI | Regis |
| Mme | THIBAUDEAU | Pascale |
| M. | TIRARD | Stephane |
| M. | TREHUEDIC | Kevin |
| Mme | TREVISI-LATOUCHE | Marion |
| Mme | UTARD | Juliette |
| M. | VALENTIN | Eric |
| M. | VALTER | Stéphane |
| M. | VERHEYDE | Philippe |
| Mme | VRINAT NIKOLOV | Marie |

| | | |
|-----|-----------|---------|
| Mme | ZAKHAROVA | Larissa |
| M. | ZARA | Vasco |
| Mme | ZASK | Joelle |

Institut national des sciences mathématiques et de leurs interacti

| | | |
|-----|---------------------|-----------------|
| Mme | ACHAB | Dehbia |
| Mme | AKAKPO | Nathalie |
| M. | ANKER | Jean-Philippe |
| M. | AUSCHER | Pascal |
| M. | AUTISSIER | Pascal |
| M. | BAHADORAN | Christophe |
| M. | BALLOT | Christian |
| M. | BALLY | Vlad |
| M. | BARRAL | Julien |
| M. | BECK | Vincent |
| M. | BENAYCH-GEORGES | Florent |
| M. | BERGERON | Nicolas |
| M. | BERGLUND | Nils |
| M. | BIHAN | Frédéric |
| Mme | BLANC-CENTI | Léa |
| M. | BOILEAU | Michel |
| M. | BONNETIER | Eric |
| M. | BOUBACAR MAINASSARA | Yacouba |
| M. | BOUBEL | Charles |
| M. | BOULBE | Cedric |
| M. | BOUTIN | Benjamin |
| M. | BOUVEYRON | Charles |
| M. | BRETON | Jean Christophe |
| M. | BROCHARD | Sylvain |
| M. | BRUMLEY | Farrell |
| M. | BUGEAUD | Yann |
| Mme | BUNOIU | Renata |
| M. | CANON | Eric |
| Mme | CANON | Marie Claude |
| M. | CAPONIGRO | Marco |
| M. | CAPUTO | Jean Guy |
| Mme | CARASSUS | Laurence |
| M. | CARDALIAGUET | Pierre |
| M. | CAZANAVE | Christophe |
| M. | CHAMBAZ | Antoine |
| M. | CHARLES | Laurent |
| M. | CHARPENTIER | Stephane |
| M. | CHASSEIGNE | Emmanuel |
| Mme | CHECCOLI | Sara |
| Mme | CHEMLA | Sophie |
| M. | CHUPIN | Laurent |
| M. | CLAMOND | Didier |
| M. | CLAUTIAUX | Francois |
| M. | COEURJOLLY | Jean-François |
| M. | COMBET | Vianney |
| M. | COMBOT | Thierry |
| Mme | CORRIAS | Lucilla |
| M. | COUDENE | Yves |
| M. | COUVEIGNES | Jean-Marc |
| Mme | DARTYGE | Cecile |
| M. | DAUDE | Thierry |
| M. | DE LAIRE | André |
| Mme | DE ROTON | Anne |
| Mme | DELEBECQUE | Fanny |
| M. | DERAUX | Martin |
| M. | DERBEZ | Pierre |

| | | |
|-----|---------------------|-------------------|
| M. | DEREUDRE | David |
| M. | DI PIETRO | Daniele Antonio |
| M. | DIMITROV | Mladen |
| M. | DOS SANTOS | Joao Pedro |
| M. | DUCHESNE | Bruno |
| Mme | DUVAL | Celine |
| M. | ELIE | Romuald |
| M. | FICHOU | Goulwen |
| M. | FRATILA | Dragos |
| M. | FRESSE | Benoît |
| M. | FRIEDLAND | Omer |
| Mme | GARCIA LECUONA | Ana |
| M. | GAUTHIER | Thomas |
| Mme | GEGOUT | Anne |
| M. | GENTIL | Ivan |
| M. | GERMONI | Jerome |
| Mme | GHEZZI | Roberta |
| M. | GIACOMIN | Giambattista |
| M. | GIACOMONI | Jacques |
| M. | GLASS | Olivier |
| M. | GUASHI | John |
| M. | GUIBÉ | Olivier |
| M. | GUILLIN | Arnaud |
| M. | HAAK | Bernhard |
| M. | HASPOT | Boris |
| M. | HENNIART | Guy |
| Mme | HERBIN | Raphaelle |
| M. | HERSCOVICH RAMONEDA | Estanislao Benito |
| M. | HILION | Arnaud |
| M. | HILLAIRET | Luc |
| M. | HORVATHY | Peter |
| M. | IOHARA | Kenji |
| M. | IVORRA | Florian |
| M. | JAMES | Nicolas |
| M. | JAMNG | Philippe |
| M. | KARAMIAN | Philippe |
| M. | KASHIWABARA | Takuji |
| M. | KERAANI | Sahbi |
| M. | KHARLAMOV | Viatcheslav |
| M. | KLOECKNER | Benoît |
| M. | KOHEL | David |
| M. | LANCIEN | Gilles |
| M. | LE COZ | Stefan |
| M. | LE GUEVEL | Ronan |
| M. | LEAUTAUD | Matthieu |
| M. | LEGENDRE | Guillaume |
| M. | LEHEC | Joseph |
| M. | LEPLAIDEUR | Renaud |
| M. | LEVITT | Gilbert |
| M. | LIU | Qing |
| M. | LUCON | Eric |
| M. | LUSTIG | Martin |
| Mme | MACLEAN | Catriona |
| M. | MAILLOT | Sylvain |
| M. | MANGOLTE | Frédéric |
| M. | MANTILE | Andrea |
| Mme | MARCHAND | Regine |
| M. | MARDESIC | Pavao |
| M. | MARMORA | Adriano |
| M. | MARQUIS | Ludovic |
| M. | MARTIN | Bruno |
| M. | MARTINEZ | Miguel |

| | | |
|-----|-----------------|-----------------|
| M. | MATUSINSKI | Mickael |
| M. | MAZZARI | Nicola |
| M. | MEHATS | Florian |
| M. | MEIGNIEZ | Gaël |
| M. | MELIOT | Pierre-Loïc |
| M. | MENDOZA GIMENEZ | Jorge Ernesto |
| M. | MEREL | Loïc Georges |
| M. | MERMILLOD | Martial |
| M. | MILLOT | Vincent |
| M. | MONNIER | Philippe |
| Mme | MORIER GENOUD | Sophie |
| M. | MOURTADA | Hussein |
| M. | MRAD | Mohamed |
| M. | MUELLER | Sebastien |
| M. | MUNNIER | Alexandre |
| M. | NAJNUDEL | Joseph |
| Mme | NEGULESCU | Claudia |
| M. | NGUYEN | Tien Zung |
| M. | NGUYEN | Viet Anh |
| M. | NICAISE | Serge |
| M. | NOLL | Dominikus |
| Mme | NOUAILI | Nejla |
| M. | OANCEA | Alexandru |
| M. | OLIVIER | Julien |
| M. | OPSHTEIN | Emmanuel |
| M. | PAGES | Gilles |
| M. | PALU | Yann |
| M. | PANASENKO | Grigory |
| M. | PARADAN | Paul-Emile |
| M. | PARIS | Luis |
| Mme | PARREAU | Anne |
| M. | PASQUIER | Boris |
| M. | PEIGNE | Marc |
| Mme | PHILIPPE | Anne |
| Mme | PICHON | Anne |
| M. | POMMERET | Denys |
| M. | PRUD'HOMME | Christophe |
| M. | REIDER | Igor |
| M. | RICHARD | Frederic |
| M. | RICHOU | Adrien |
| Mme | RIGOT | Séverine |
| M. | RIO | Emmanuel |
| M. | RITZENTHALER | Christophe |
| M. | RIVOIRARD | Vincent |
| M. | ROSSI | Francesco |
| Mme | ROUBAUD | Marie Christine |
| M. | ROY | Emmanuel |
| M. | ROYER | Emmanuel |
| M. | RUBENTHALER | Sylvain |
| Mme | SALEPCI | Nermin |
| M. | SALEZ | Justin |
| M. | SANTAMBROGIO | Filippo |
| M. | SCHECHTMAN | Vadim |
| M. | SHIRIKYAN | Armen |
| M. | SOUS | Damien |
| M. | SPEHNER | Dominique |
| M. | STANCU | Mihai Radu |
| M. | STROBL | Thomas |
| M. | TANKOV | Peter |
| M. | TAPIE | Samuel |
| M. | THIEULLEN | Philippe |

| | | |
|----|-------------|-----------------|
| M. | THOMAS | Pascal |
| M. | TIBAR | Mihai Marius |
| M. | TORRESANI | Bruno |
| M. | TOSSICI | Dajano |
| M. | TOURNIER | Laurent |
| M. | TROUBETZKOY | Serge |
| M. | VALLES | Jean |
| M. | VALLETTE | Bruno |
| M. | VASSEROT | Eric |
| M. | VAUCHELET | Nicolas |
| M. | VELICKOVIC | Boban |
| M. | VIALARD | François-Xavier |
| M. | VIDAL | Alexandre |
| M. | VIOLA | Joseph |
| M. | VU NGOC | San |
| M. | WILDESHAUS | Jörg |
| M. | ZARRABI | Mohamed |
| M. | ZUK | Andrzej |

Ressources communes

| | | |
|-----|----------|-----------|
| Mme | CARAYOL | Valerie |
| Mme | GEORGES | Fanny |
| Mme | JUILLARD | Virginie |
| M. | SOULEZ | Guillaume |

ARTICLE II Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le Président. Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret n° 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées en annexe.

ARTICLE III L'affectation dans les unités comportant une zone à régime restrictif sous réserve de l'obtention du visa du haut fonctionnaire de défense et de la recherche du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ARTICLE IV La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 27 mai 2016

Alain FUCHS

DEC161013INEE

Décision fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2016 dans les unités relevant de l'Institut écologie et environnement

LE DIRECTEUR,

Vu la circulaire n° CIR030001DRH du 13 février 2003 relative à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

Vu la décision n° DEC152383DRH du 17 novembre 2015 déterminant les situations d'emplois pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Au titre de l'année 2016, les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes qui sont susceptibles de se présenter dans les unités relevant de l'Institut écologie et environnement sont définies dans l'annexe 1.

Les unités relevant de l'Institut écologie et environnement susceptibles d'être concernées par ces situations d'emplois et/ou activités au titre de l'année 2016 sont listées dans l'annexe 2.

Article 2

Sont susceptibles d'émarguer au bénéfice des indemnités et/ou à la compensation en temps des sujétions et astreintes les agents placés dans les situations d'emplois et/ou activités définies dans l'annexe 1 et affectés aux unités listées dans l'annexe 2.

Article 3

La présente décision abroge et remplace, à compter du 1^{er} janvier 2016, la décision n° DEC150216INEE du 19 mai 2015 fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes pour l'Institut écologie et environnement.

Article 4

La présente décision et ses annexes seront publiées au *Bulletin officiel* du CNRS. Elles seront diffusées à l'ensemble des unités relevant de l'Institut écologie et environnement listées dans l'annexe 2.

Fait à Paris, le

Stéphanie THIEBAULT

Directrice de l'Institut écologie et environnement

ANNEXE 1 : Définition des situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes qui sont susceptibles de se présenter dans les unités relevant de l'Institut écologie et environnement

| Situations d'emplois / Activités | Définitions |
|---|--|
| Administration des ressources informatiques collectives des unités de recherche ou de service | Toutes activités liées à l'administration du réseau, de la téléphonie, de l'exploitation des systèmes d'information et de la gestion des différentes bases de données nécessitant la mise en place d'astreintes et/ ou emportant un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du travail. |
| Gardiennage et sécurité d'unités, d'installations, de sites et de biens | Toutes activités de maintenance, de sécurité et/ ou de surveillances des installations, des bâtiments, des sites de terrain et des biens nécessitant la mise en place d'astreintes et/ ou emportant un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du travail et/ ou conduisant à des déplacements fréquents et prolongés, en dehors des heures normales et du lieu habituel de travail. |
| Missions embarquées de moyenne et de longue durées | Toutes activités effectuées au cours de missions supérieures à une journée sur un navire côtier ou hauturier ne faisant pas l'objet d'une indemnisation au titre de l'indemnité pour service à la mer. |
| Missions longues de terrain | Toutes activités effectuées au cours de missions de terrain présentant des conditions difficiles supérieures à 15 jours, c'est-à-dire au cours soit d'une campagne de carottage en lac d'altitude, soit d'une campagne de mesures sur le terrain en aérologie, soit d'une mission de glaciologie, soit de certaines missions archéologiques. |
| Situations administratives exceptionnelles | Toutes activités liées à des événements prévisibles emportant obligatoirement un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du travail, et/ ou conduisant à des déplacements fréquents et prolongés, en dehors des heures normales et du lieu habituel de travail. |
| Equipements scientifiques collectifs nécessitant un fonctionnement continu | Toutes activités liées au suivi, à la maintenance, au fonctionnement d'équipements et plateformes scientifiques nécessitant la mise en place d'astreintes et/ ou emportant un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du travail, et/ ou conduisant à des déplacements fréquents et prolongés, en dehors des heures normales et du lieu habituel de travail. |
| Interventions spécifiques sur animaux, plantes ou cultures de cellules | Toutes activités d'intervention auprès d'animaux, plantes ou cultures de cellules au sein de l'unité ou en mission nécessitant la mise en place d'astreintes et/ ou emportant un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du |

| | |
|--|--|
| | travail, et/ ou conduisant à des déplacements fréquents et prolongés, en dehors des heures normales et du lieu habituel de travail. |
| Montage, réglage et exploitation d'expériences sur sites | Toutes activités de suivi, montage, réglage, maintenance et exploitation d'expériences et équipements sur sites nécessitant la mise en place d'astreintes et/ ou emportant un travail de nuit, les week-ends et/ ou les jours fériés, et/ ou en horaires décalés et/ ou une variation importante de la durée hebdomadaire du travail, et/ ou conduisant à des déplacements fréquents et prolongés, en dehors des heures normales et du lieu habituel de travail. |

ANNEXE 2 : Unités relevant de l'Institut écologie et environnement susceptibles d'être concernées par les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes de l'année 2016

| Situations d'emplois / Activités | DR | Unité | Acronyme | Directeur |
|---|----------|-------------|----------|---------------------------|
| Administration des ressources informatiques collectives des unités de recherche ou de service | DR1 3 | UPS3248 | Ecotron | ROY Jacques |
| | DR1 7 | FR2424 | SBR | KLOAREG Bernard |
| Gardiennage et sécurité d'unités, d'installations, de sites et de biens | DR0 8 | UMR726 6 | LIENSs | DE VIRON Olivier |
| | DR0 8 | UMR737 2 | CEBC | BONNET Xavier |
| | DR1 4 | UMR532 1 | SETE | CLOBERT Jean |
| | DR1 5 | UMR519 9 | PACEA | DELAGNES Anne |
| | DR1 6 | USR345 6 | LEEISA | LE GUEN Annaïg |
| Missions embarquées de moyenne et de longue durées | DR0 2 | UMR720 8 | BOREA | DUFOUR Sylvie |
| | DR0 8 | UMR726 6 | LIENSs | DE VIRON Olivier |
| | DR1 2 | UMR726 3 | IMBE | TATONI Thierry |
| | DR1 3 | UMR822 2 | LECOB | LE BRIS Nadine |
| | DR1 7 | UMR619 7 | LM2E | JEBBAR Mohammed |
| | DR1 7 | UMR714 4 | AD2M | LALLIER François |
| | DR1 7 | UMR653 9 | LEMAR | RAGUENEAU Olivier |
| Missions longues de terrain | DR0 2 | UMR720 6 | EAE | BAHUCHET Serge |
| | DR0 2 | UMR720 9 | AASPE | VIGNE Jean-Denis |
| | DR1 1 | UMR520 4 | EDYTEM | ARNAUD Fabien |
| | DR1 3 | UMR822 2 | LECOB | LE BRIS Nadine |
| | DR1 4 | UMR528 8 | AMIS | CRUBEZY Eric |
| | DR1 5 | UMR519 9 | PACEA | DELAGNES Anne |
| | DR1 6 | USR345 6 | LEEISA | LE GUEN Annaïg |
| | DR1 7 | UMR653 9 | LEMAR | RAGUENEAU Olivier |
| | DR2 0 | UMR726 4 | CEPAM | REGERT Martine |
| Situations administratives exceptionnelles | DR1 7 | FR2424 | SBR | KLOAREG Bernard |
| Equipements scientifiques collectifs nécessitant un fonctionnement continu | DR0 2 | UMS319 4 | CEREEP | LE GALLIARD Jean-François |
| | DR0 4 | UMR807 9 | ESE | LECOMTE Jane |

| | | | | |
|--|-------------|-------------|-----------------|---------------------------|
| | DR0 8 | UMR737 2 | CEBC | BONNET Xavier |
| | DR1 1 | UMR520 4 | EDYTEM | ARNAUD Fabien |
| | DR1 3 | UPS3248 | Ecotron | ROY Jacques |
| | DR1 3 | UMR517 5 | CEFE | JOFFRE Richard |
| | DR1 3 | UMR822 2 | LECOB | LE BRIS Nadine |
| | DR1 6 | USR345 6 | LEEISA | LE GUEN Annaig |
| | DR1 7 | FR2424 | SBR | KLOAREG Bernard |
| | DR1 7 | UMR653 9 | LEMAR | RAGUENEAU Olivier |
| Interventions spécifiques sur animaux, plantes ou cultures de cellules | DR0 2 | UMR717 9 | MECADEV | AUJARD Fabienne |
| | DR0 2 | UMR720 9 | AASPE | VIGNE Jean-Denis |
| | DR0 2 | UMS319 4 | CEREEP | LE GALLIARD Jean-François |
| | DR0 7 | UMR502 3 | LEHNA | DOUADY Christophe |
| | DR0 8 | UMR737 2 | CEBC | BONNET Xavier |
| | DR1 3 | UMR517 5 | CEFE | JOFFRE Richard |
| | DR1 3 | UMR822 2 | LECOB | LE BRIS Nadine |
| | DR1 3 | UPS3248 | Ecotron | ROY Jacques |
| | DR1 6 | USR345 6 | LEEISA | LE GUEN Annaig |
| | DR1 7 | FR2424 | SBR | KLOAREG Bernard |
| Montage, réglage et exploitation d'expériences sur sites | DR0 2 | UMR720 8 | BOREA | DUFOUR Sylvie |
| | DR0 2 | UMR761 8 | IEES | ABBADIE Luc |
| | DR0 2 | UMS319 4 | CEREEP | LE GALLIARD Jean-François |
| | DR0 4 | UMR807 9 | ESE | LECOMTE Jane |
| | DR0 8 | UMR737 2 | CEBC | BONNET Xavier |
| | DR0 8 | UMR726 6 | LIENSs | DE VIRON Olivier |
| | DR1 1 | UMR520 4 | EDYTEM | ARNAUD Fabien |
| | DR1 1 | UMS337 0 | SAJF | VALAY Jean-Gabriel |
| | DR1 2 | UMR726 3 | IMBE | TATONI Thierry |
| | DR1 3 | UMR517 5 | CEFE | JOFFRE Richard |
| | DR1 3 | UPS3248 | Ecotron | ROY Jacques |
| | DR1 6 | USR345 6 | LEEISA | LE GUEN Annaig |
| DR1 7 | UMR619 7 | LM2E | JEBBAR Mohammed | |

| | | | | |
|--|----------|-------------|-------|-------------------|
| | DR1 7 | UMR653 9 | LEMAR | RAGUENEAU Olivier |
|--|----------|-------------|-------|-------------------|

